

LA CRISE DES CENTRES EN FRANCE ET EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1980 - 2017

Cette étude a été réalisée par la Direction Prospective et Démarches Partenariales avec l'appui de la Direction de la Transformation Numérique, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté entre décembre 2024 et juillet 2025.

Elle a été conduite en partenariat avec Mohamed Hilal, géographe au Centre d'Economie et de Sociologie Rurales Appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux (CESAER) d'INRAE.

Elle a enfin été réalisée avec la participation des agents de la Direction de l'Aménagement du Territoire au travers d'ateliers collectifs d'interprétation des données et de collecte des récits territoriaux dont la synthèse constitue un chapitre dédié.

Sommaire

Introduction.....	7
Le maintien des centres pose 3 questions aux acteurs publics :.....	7
Diagnostiquer la crise des centres.	9
Méthode	13
1. Une crise contrastée suivant les régions et les types de territoires	17
Environ 6% de centres en moins.....	18
14% de centres en moins en Bourgogne-Franche-Comté.....	18
Disparités des situations locales.	19
Le déclassement de centres exprime avant tout la disparition des services	20
2. La crise des centres est un phénomène très rural	21
Plus de déclassements et moins de surclassements dans le rural.	22
Les EPCI ruraux de BFC perdent presque 30% de leurs centres.....	22
Peu de bassins ruraux gagnent des centres.....	23
Dans le rural, la crise des centres est plus grave que la crise démographique.	24
3. La crise des centres est aussi une crise des centres « moyens ».....	25
-23% de « centres moyens » en Bourgogne-Franche-Comté.....	26
-9,6% de centres intermédiaires en France.	27
-30% de « centres intermédiaires » dans le monde rural en France.	28
4. La crise des centres ruraux creuse une fracture urbain/rural.	31
5. La crise des centres est inscrite dans les « récits territoriaux ».....	37
Proposition : rapprocher l'observation au plus près des territoires.	38
« Puisaye Forterre / Morvan » : Nord Nièvre / Sud Yonne	39
« Charolais Brionnais / Clunisois »	42
« Bresse Centrale »	44
« Nord Haute Saône ».....	46
6. Prospective : vers une érosion massive des centres en 2050 ?.....	49
Une dynamique territoriale dans l'histoire.....	50
Combien d'habitants en moyenne pour chaque centre dans chaque région ?	54
7. Identifier les centres qui peuvent devenir les cibles prioritaires de l'action publique.	59
Conclusion	62
Annexe.....	64
Bibliographie.....	66

Introduction

Le maintien intégral du tissu de centres pose 3 questions aux acteurs publics :

Peut-on préserver le tissu de centres en l'état ?

En l'espace de quelques décennies, les modalités de déplacement et d'accès aux services ont profondément évolué sous l'effet conjugué de la métropolisation, c'est-à-dire de la concentration des populations et des équipements dans les bassins urbains et, plus récemment, de l'essor des technologies numériques. Alors qu'il y a encore quelques années, se rendre dans un « centre » était indispensable pour accéder au soin, à l'éducation, au crédit, aux commerces ou simplement pour sortir de son environnement quotidien, ces pratiques ont été radicalement bouleversées. L'allongement et la multiplication des trajets, la spécialisation des services concentrés dans les grandes villes, tout comme les emplois, les réseaux sociaux, le commerce et les plateformes culturelles en ligne, les services à domicile ou encore les filières courtes ont diversifié les modes d'accès, affaiblissant le rôle des centres dans la vie quotidienne, en particulier dans les espaces ruraux.

Les fonctions du lieu central se sont éclatées, principalement au bénéfice de 3 terrains : une partie s'est fragmentée vers le haut de la hiérarchie urbaine avec la métropolisation, vers le bas dans les villages ou les quartiers, et vers le « net » avec le numérique. Ce qui relevait autrefois d'un déplacement vers un centre peut s'obtenir désormais ailleurs, ou simplement via un smartphone, révélant une distinction fondamentale entre le « centre », c'est-à-dire le lieu et la « centralité », le rayonnement. Jadis indissociables, ces deux notions se sont séparées : la « centralité » s'est déplacée hors des centres eux-mêmes. « Centres » et « centralités » sont aujourd'hui deux concepts distincts (Gaschet et Lacour 2002 ; Lebrun 2023).

En perdant une partie de leurs fonctions structurantes, les communes historiquement centrales se sont fragilisées. D'abord amputées de leurs services administratifs (perception, tribunal, poste), commerciaux (magasins spécialisés) ou culturels (cinémas), elles ont vu s'éroder leur capacité d'attraction. Dans le monde rural, un « *désusage du bourg* » s'installe progressivement. Certains centres plus dynamiques cherchent à se réinventer, misant sur des fonctions récréatives proches de l'univers touristique (terrasses, restaurants). D'autres restent en quête de nouvelles orientations, dans une incertitude stratégique croissante (Madry 2025).

Dès lors, faut-il que l'action publique s'emploie à préserver chaque centre dans le rôle que l'histoire lui a conféré, avec une géographie construite par des habitants qui se déplaçaient à pied ? L'armature des centres héritée de la France rurale doit-elle être défendue comme un patrimoine, même si elle semble obsolète, à l'image d'un château fort vidé de sa fonction militaire et de sa position autrefois stratégique ?

Cette interrogation hante les politiques publiques depuis de nombreuses années. Les SRADDET, les SCoT ou les programmes tels que « Petites Villes de Demain » (Etat) ou « Centralité rurale en Région » (Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté) affichent une volonté claire de conserver un maillage dense de centres, fidèle à l'héritage territorial et respectueux des représentations que s'en font les élus locaux. Dans ce cadre, le déclassement d'un centre qui se manifeste par la perte de son statut au sein d'un bassin, est rarement envisagé comme une évolution conforme aux nouvelles logiques d'accès aux services. Aucun des SCoT de Bourgogne-Franche-Comté ne formule l'hypothèse d'une réduction du nombre de centres dans les années à venir, pas plus qu'aucun appel à projets n'écarte un centre par principe, au motif d'un déclin structurel de son rayonnement.

Pourtant, les mêmes politiques encouragent le développement de solutions alternatives d'accès aux services pour les populations les plus isolées : aides à la mobilité, numérisation des services administratifs, circuits courts... Autant d'initiatives qui participent de fait à la déstructuration de l'usage des centres locaux. Ainsi coexistent deux orientations pratiques : une ambition patrimoniale visant à maintenir l'armature héritée des centres et une reconnaissance pragmatique de la fragmentation des modes d'accès aux services. La centralité, dans ce nouveau paysage, devient une notion plus diffuse, plus distribuée, que les politiques ne parviennent pas toujours à relier à leurs discours. Les deux cohabitent sans que les contradictions internes qu'ils portent ne soient discutées.

Comment préserver un tissu de centres ?

La deuxième question posée par la crise des centres concerne les leviers à mobiliser pour les préserver efficacement. Trois grandes approches coexistent :

L'approche par la planification urbaine se donne pour ambition d'endiguer l'étalement en tentant de maîtriser l'organisation du bassin (Loi SRU, SCoT). Les SCoT, en particulier, distinguent tous les « centres » locaux (quel que soit le terme qui est donné à ces objets) des autres lieux d'habitat dans le bassin et formalisent généralement l'ambition d'y maintenir des concentrations significatives de services et d'emplois en agissant sur la destination du foncier pour en maintenir la vitalité.

L'approche par l'attractivité et les aménités postule à une résorption des difficultés traversées par les centres grâce à un travail de terrain pour faire émerger des projets locaux et grâce à la promotion du territoire. Contrairement à la planification urbaine, cette approche ne propose pas de fixer des limites qui

contiendraient la dispersion par la contrainte. Elle cherche à réinventer de nouveaux leviers (« tiers lieux » par exemple) et améliore le cadre urbain des centres pour faciliter l'accueil de ce qui serait susceptible de rayonner (rénovation urbaines).

Une troisième manière d'approcher le sujet ambitionnerait de réguler les déséquilibres territoriaux dans un contexte de croissance atone, en mobilisant les politiques publiques autour d'un plan commun qui s'imposerait à elles. Cette approche transversale, planificatrice et contraignante, n'est quasiment plus développée depuis les années 2000 (Brennetot 2025). Elle consistait, par exemple, à ce que la DATAR planifie les implantations industrielles dans les années 1960. Le retour d'un intérêt pour ces approches repose sur sa cohérence avec le mur des limites auxquelles sont confrontées les politiques publiques. Il ne s'agit plus aujourd'hui de gérer des flux de croissance (de population, d'emplois, d'énergie, de ressources), mais d'administrer leur stabilité, voire leur déclin. La gestion de ce qui n'est plus abondant est moins adaptée à la mise en concurrence des territoires (Brenner 2004). A « l'ère des raretés », la multiplication des initiatives locales indépendantes et le mode de financement par appels à projets (Epstein 2005) aboutit dans certains cas à l'exercice d'une concurrence infertile en termes de résultats globaux et négatifs en termes de justice spatiale (Ducastel 2024).

Au jeu de l'émulation concurrentielle, les bassins des plus grandes villes ont plus souvent gagné que les centres ruraux au cours des 40 dernières années. **Mais les petits villages des bassins ruraux ont aussi mieux traversé ces 4 décennies que leurs propres centres : dans plus de 80% des EPCI ruraux de la région Bourgogne-Franche-Comté, le poids démographique des centres a baissé entre 1980 et 2020 (Région BFC 2024) au bénéfice des villages.** Cette troisième approche des politiques publiques anticipe que sans régulation des concurrences locales, les processus de concentration métropolitaine d'un côté et d'émettement des pôles dans leurs périphéries de l'autre, continueront à s'épanouir aux dépends des centres du monde rural.

La façon dont l'action publique sur les centralités est conçue, repose sur la façon dont elle définit le problème en amont. Pour arbitrer entre une action publique centrée sur la maîtrise de l'étalement, le développement des aménités ou sur un objectif de rééquilibrage, il faut comprendre la nature de l'érosion des centralités : est-elle produite par la dispersion des populations hors des centres que la planification locale pourrait maîtriser ? Est-elle constituée de cas particuliers que des politiques locales sauraient ajuster en développant de nouveaux atouts ? Ou s'agit-il d'un phénomène général qui redéfinit la place des centres dans leur milieu ? Pour répondre à ces questions, il manquait jusqu'à présent une mesure complète du phénomène sur les temps longs qui décrirait à la fois son intensité et sa géographie.

Diagnostiquer la crise des centres.

Cette étude a pour objectif de délivrer des informations nécessaires au diagnostic. Les deux questions fondamentales qui traversent l'action des pouvoirs

publics (« peut-on préserver les centres » ? et « comment les préserver » ?) requièrent de partager une compréhension commune du problème, en commençant par prendre la mesure précise du phénomène d'érosion des centres sur les temps longs et ses différences avec celle des autres catégories d'objets géographiques. Il s'agit à la fois de mesurer le rythme d'érosion des centralités dans la région et de questionner sa dimension structurelle.

Sur le plan méthodologique, l'analyse repose sur les travaux menés par le CESAER (INRAE) pour le compte de l'ANCT (Hilal et al., 2020 ; Hilal et Piguet, 2025). Ces travaux ont produit une cartographie de référence des centres en France, fondée exclusivement sur la diversité des services présents. Il s'agit d'une géographie des centres définis par leur niveau de centralité, compris ici comme l'existence et la variété des services qu'ils offrent. L'étude mobilise également une base de données élaborée à cette occasion. Elle permet de modéliser les centralités de 1980 en s'approchant, autant que faire se peut, de la grille de 2017, offrant ainsi une base comparative solide pour mesurer l'évolution du nombre et la localisation des centres entre ces deux dates. En termes de résultats, bien qu'assise sur une base de données modélisées (et non pas observées) pour 1980, ces travaux permettent au moins de prendre une mesure générale de l'intensité et de la géographie de l'érosion des fonctions de centralité en Bourgogne-Franche-Comté et dans les autres régions de France. Dans les territoires ruraux de la région Bourgogne-Franche-Comté, on observe une raréfaction des centres à hauteur de 30% environ et un élargissement très significatif des aires de rayonnement autour de ceux qui restent suffisamment dotés en services. Ces résultats sont confortés par une approche qualitative conduite sur 4 territoires avec les agents en charge des politiques d'aménagement au Conseil régional. Ce recueil de récits réalisé par des agents confrontés au terrain quotidiennement, montre notamment que les sources de développement des territoires aujourd'hui ne confortent pas systématiquement la place des centres géographiques (tourisme, valorisation de sites périphériques...). Le développement territorial au 21^{ème} siècle s'opère souvent à côté des géographies de centralités. Pour le résumer lapidairement, Guédelon qui développe le tourisme en Puisaye n'est pas inscrit dans la géographie traditionnelle des armatures, contrairement aux administrations, aux services de soins, aux commerces ou aux usines des périodes précédentes dont l'apparition renforçait les centres ruraux.

Cela donne non seulement à voir la dimension du phénomène d'érosion des centralités, mais aussi son caractère sélectif, qui touche lourdement les territoires les plus ruraux et les moins denses, alors que le nombre de centres est plutôt en croissance dans les bassins urbains. Emerge une mutation des territoires ruraux dans laquelle la place qu'occupent les centres locaux s'efface peu à peu de la vie quotidienne. Cette situation qui voit s'épanouir de nouveaux moyens d'accès aux services et de nouveaux lieux de développement touristique, sociaux et culturels, révèle une troisième question fondamentale.

Pourquoi préserver un tissu de centres à tout prix ?

Si la centralité se disperse hors des centres dans lesquels elle était concentrée, sous l'empire d'un processus historique, pourquoi défendre leur conservation à tout prix ? Si l'accès aux services des populations se développe par des solutions alternatives à l'usage du centre et si son développement s'appuie sur l'exploitation de lieux différents et de nouveau moyens d'accès, pour quelle raison la conservation des armatures de centres devrait-elle être érigée en objectif pour des politiques publiques qui se confrontent à l'échec et dégradent le crédit de leur parole ? Ne s'agit-il pas en réalité d'un réflexe inscrit dans une vision à la fois patrimoniale pour ce qui concerne le projet d'organisation territoriale et naïve au regard de la capacité des politiques publiques à peser sur le réel ?

C'est d'abord un enjeu social. L'éloignement physique aux centres et la mobilisation de solutions alternatives à l'accès aux services (comme l'usage d'internet) ne concernent pas tous les habitants avec les mêmes facilités. Il faut une voiture, savoir conduire ou utiliser internet. Une partie importante des populations rurales ne substitue donc pas facilement une organisation traditionnelle, polarisée sur l'usage des centres, à une organisation de la vie quotidienne qui mobilise des lieux et des moyens d'accès différents. Ce sont les conditions matérielles de la vie des populations les plus âgées, les moins qualifiées et les plus pauvres qui sont bousculées par le divorce entre *centres* (lieux) et *centralités* (fonctions). Emerge alors une fracture sociale dans les bassins ruraux, entre des habitants qui sont agiles à naviguer dans les nouveaux lieux de la centralité et les autres.

C'est aussi un enjeu politique. Les centres, définis initialement par la diversité de leurs fonctions, sont bien davantage que cela pour les habitants. Ce sont aussi des lieux dans lesquels sont inscrits des pratiques sociales qui disparaissent avec leur affaiblissement. Il existe aussi une dimension politique dans la centralité qui administre des relations de pouvoir. Les bourgs ruraux en particulier incarnent un lien politique, social et économique avec les institutions nationales. Ils font office de lieu d'intermédiation pour négocier et garantir la « place » du territoire dans l'ensemble (Estebe 2015). Ils constituent en quelque sorte le totem symbolique d'une médiation entre le local et le global, l'individu et le reste du monde. Cette dimension symbolique, c'est-à-dire le crédit que les habitants portent au pouvoir de rayonnement et de liaison d'un lieu, fait partie des caractéristiques que les acteurs sociaux investissent de significations (Monnet 2000). L'affaiblissement des services présents et la dégradation urbaine qui en découle souvent, est donc porteuse d'un sens qui va bien au-delà de la simple perte des services. La dégradation matérielle du centre porte un message signifiant qui alimente le ressentiment rural. A ce titre au moins, l'enjeu du maintien des fonctions de centralités dans les centres est politique et social.

C'est enfin un enjeu environnemental. La disparition des fonctions de centralités dans les centres traditionnels questionne la compatibilité du modèle d'aménagement avec les limites écologiques du monde. L'affaiblissement des

centres n'est pas une bonne nouvelle pour la planète. La dispersion des services « vers le haut » requiert une croissance des mobilités. Elle s'exprime par exemple dans les conditions d'accès aux soins, notamment au travers du transport des malades vers les hôpitaux centraux. La dispersion des services « vers les bas » est souvent présentée comme une solution qui rapproche le service de l'usager. Or là encore, la question n'est pas si évidente dans une approche systémique. La dispersion des points de distribution comme la vente à la ferme des circuits courts augmente significativement le bilan carbone des transports par rapport à des modes de distribution concentrés (ADEME 2012). Chaque trajet semble plus proche, mais il faut les multiplier alors qu'ils étaient traditionnellement polarisés dans les centres.

Ce ne sont donc pas seulement des arguments conservateurs qui pèsent aujourd'hui dans la défense des centres. Ce sont aussi des enjeux de fractures sociales, de ressentiment politique et de transition écologique. Emergent aujourd'hui de nouvelles armatures locales dont le coût social, politique et économique commence à se mesurer. L'évolution qui semble inéluctable vers une réduction du nombre de lieux réellement dotés de fonctions de centralités dans les territoires ruraux de Bourgogne-Franche-Comté constitue donc, demain plus qu'aujourd'hui encore, un défi posé à l'action publique. La différence fondamentale avec la période précédente, c'est que la mesure des 40 années passées, telle qu'elle est conduite dans cette étude, nous renseigne sur l'importance de ce mouvement général (plus de 20% de centres en moins dans le monde rural en France entre 1980 et 2017 et près de 30% pour le monde rural de Bourgogne-Franche-Comté) et sur la nécessité de cibler les zones rurales particulièrement sensibles. Elle indique aussi la faible capacité des recettes d'hier à peser sur l'érosion des centres dans ces territoires. Enfin, cette érosion s'est produite dans une période de croissance démographique en Bourgogne-Franche-Comté comme dans d'autres régions, au contraire des décennies qui viennent. Il faut donc à la fois prendre la mesure du divorce structurel entre « centres » et « centralités » et appréhender l'action publique dans ce contexte précis, sans éluder l'importance d'une défense des centres. Ce ne sont sans doute pas tous les centres historiques qui peuvent être défendus, et chacun de ceux qui le sera constituera un défi nouveau pour l'action publique.

Aussi, en plus de donner à voir l'importance du phénomène d'érosion des centres en Bourgogne-Franche-Comté depuis 1980, dressant le constat de la faible capacité des politiques publiques à contenir une érosion historique, cette étude propose d'identifier ceux qui sont à la fois les plus fragiles mais aussi les plus importants pour les populations qui les entourent. Ce premier travail peut constituer la base d'un renouvellement des critères d'identification des centres à soutenir, dans une politique d'aménagement repositionnée qui assumerait la dimension systémique du problème et qui décloisonnerait les politiques publiques bien au-delà de la planification locale des SCoT et du soutien financier aux projets locaux. Elle réinvestirait le champ d'une action d'équilibrage planifié qui distinguerait les centres les plus fragiles du monde rural et les instituerait comme les cibles d'une action ambitieuse et décloisonnée.

Méthode

Mohamed Hilal a coordonné la réalisation en 2020 d'une grille de centralités au niveau national pour l'ANCT (données 2017). Elle fait référence aujourd'hui pour distinguer les niveaux de centralité de chaque commune en France, sur 5 catégories, dont la première est constituée de communes « non centres ». Dans ces travaux, il a également modélisé les centralités de 1980 sur la même grille, à partir d'indicateurs collatéraux. La région Bourgogne-Franche-Comté, comme d'autres régions, disposent donc d'une possibilité de mesurer la trajectoire individuelle de chaque centralité sur la période 1980 – 2017.

Modélisation rétrospective des centralités communales

Afin de reconstituer les trajectoires des centralités communales entre 1980 et 2017, une méthode d'apprentissage supervisé a été mobilisée. Ce type de méthode vise à faire émerger des règles de classement à partir d'exemples connus, en vue de prédire la classe (ici, le niveau de centralité) d'un nouvel individu.

Le traitement s'appuie sur des arbres de décision, une méthode efficace d'exploration de données, pour prédire une variable qualitative (la centralité) à partir de variables explicatives qualitatives et/ou quantitatives. Concrètement, le processus se déroule en deux temps : une phase d'apprentissage, qui identifie les variables les plus discriminantes à partir d'un jeu de données, puis une phase de prédiction, qui applique les règles extraites pour estimer la classe d'un nouvel individu.

L'algorithme utilisé est celui des forêts aléatoires, reconnu pour sa robustesse et ses bonnes performances prédictives. Il consiste à construire de multiples arbres de décision à partir d'échantillons aléatoires de données (2/3 pour l'apprentissage, 1/3 pour le test), en sélectionnant aléatoirement aussi, un sous-ensemble de variables à chaque itération. Le résultat final est obtenu en agrégeant l'ensemble des arbres. Ce processus est répété tant que la qualité de la prédiction reste insatisfaisante au regard des données connues.

Dans ce cadre, la centralité des communes en 2017 a d'abord été modélisée à partir de plusieurs variables prédictives : la région d'appartenance, le statut administratif, la position dans l'espace urbain (à partir des aires urbaines reconstituées de l'INSEE), la population communale, ainsi que le niveau d'équipement global et par gamme (base, proximité, intermédiaire, élargie),

calculé à partir d'un panier de 32 équipements issus de la Base Permanente des Equipements 2017 et d'inventaires communaux anciens.

Une fois ce modèle établi et validé, il a été utilisé pour interpoler les centralités de 1980-1982, en appliquant les mêmes règles de classement aux données disponibles sur cette période. Cette démarche permet ainsi d'identifier les trajectoires individuelles des 10 774 centres d'équipements sur près de quatre décennies.

Il a été proposé d'approfondir cette possibilité dans le cadre d'un travail conjoint : Quels centres de 1980 ont perdu leur statut sur la période ? A l'inverse, quelles communes ont acquis les caractéristiques d'un centre ? Que disent ces mutations de la façon dont la couverture du territoire a évolué au cours des 37 années qui séparent ces mesures ? A l'échelle de chaque bassin, la trajectoire des centres sur les temps longs délivre-t-elle des informations sur les transformations du maillage territoriale ?

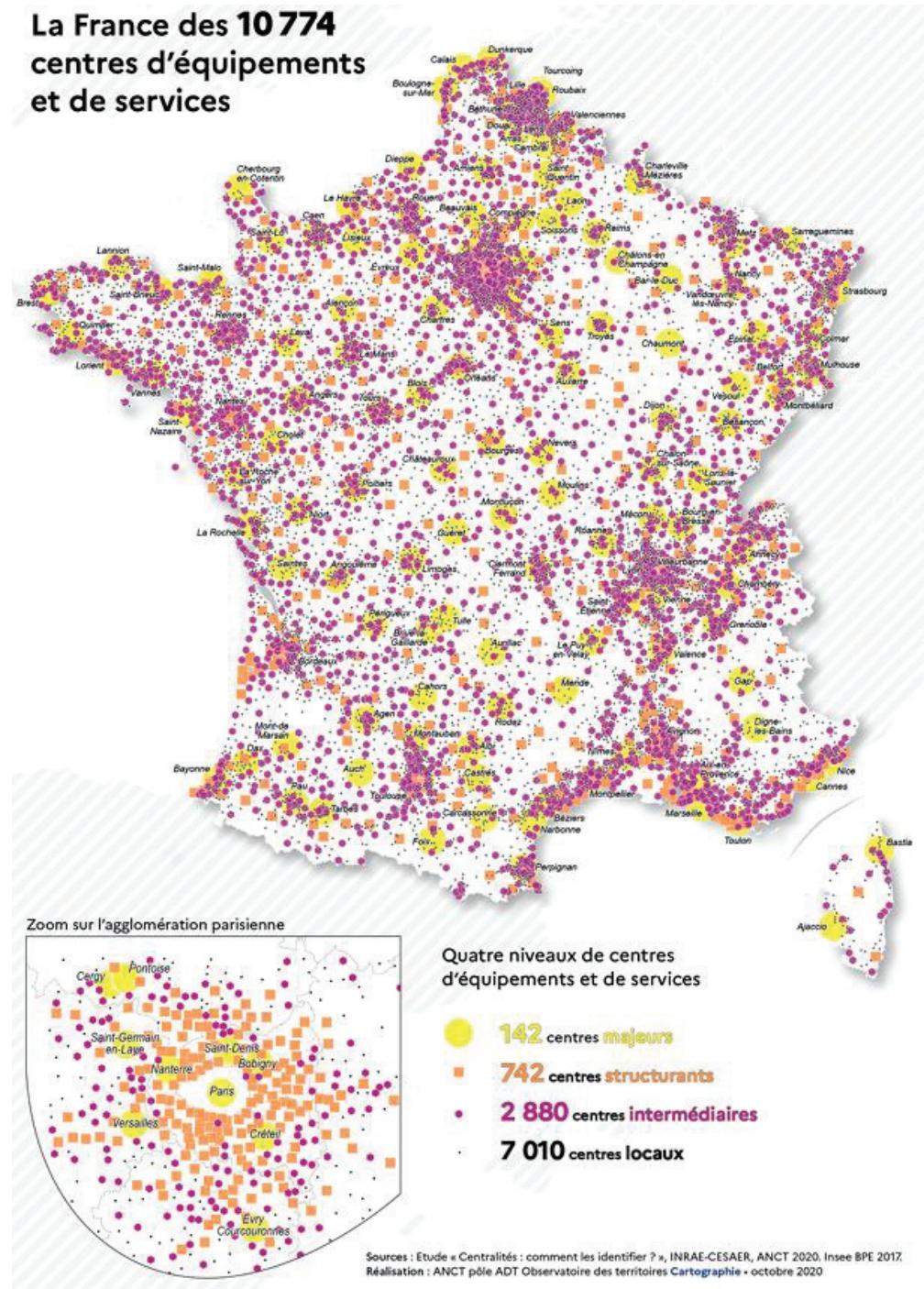
Cette étude s'inscrit dans un cadre plus général de réflexion sur la pérennité de la notion de « centre ». Il existe des risques de déclins qui sont inhérents à certaines caractéristiques. Peut-on évaluer ce niveau de risque, identifier les caractéristiques propres aux centres qui ont perdu leurs fonctions et éventuellement s'en prémunir ? A l'inverse, de nouveaux centres sont apparus depuis 1980. Dans quel contexte ? Au prix de quelles politiques ?

Figure 1 : Les 4 niveaux de centralités distingués

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017.

Centres	Services et équipements présents dans 80 % à 100 % des communes
... locaux	Services aux particuliers : un coiffeur, une école élémentaire, un restaurant et une boulangerie. Les artisans du bâtiment : plombier, charpentier, chauffagiste, menuisier, couvreur, maçon... Dans le domaine de la santé , un infirmier est présent et il est parfois associé à un médecin généraliste (73% des centres), une pharmacie (62%) ou un masseur-kinésithérapeute (61%).
... intermédiaires	+ soins de premiers recours complets : un médecin généraliste, un infirmier, une pharmacie, un masseur kinésithérapeute très souvent accompagnés d'un chirurgien-dentiste. L'activité commerciale est renforcée par la présence d'un fleuriste, d'une station-service, d'un magasin de vêtements, et pour l'alimentation, d'un supermarché et d'une boucherie-charcuterie. Dans ces centres, banques , caisses d'épargne et bureaux de poste sont également présents, aux côtés d'une école maternelle et très fréquemment d'une structure d'accueil du jeune enfant et du collège (75% des centres).
... structurants	+ commerces spécialisés : librairie, épicerie, magasin de chaussures, de sports, d'équipements du foyer, d'électroménager, de meubles ; des services aux particuliers plus ciblés : blanchisserie-teinturerie, hôtel, agence de travail temporaire, contrôle technique automobile, pompes-funèbres. Les services de santé plus rares commencent à se généraliser : laboratoire d'analyse médicale, psychologue, magasin de matériel médical, ambulance, sage-femme, spécialiste en ophtalmologie, en cardiologie, en radio-diagnostic, en gynécologie et en dermatologie-vénérologie. Un collège est systématiquement accompagné d'un lycée d'enseignement général et/ou technologique qui se généralise (83% des centres).
... majeurs	+ établissements de santé de court, moyen et long séjour associés aux spécialités médicales de l'hôpital : psychiatrie, gastro-entérologie, oto-rhino-laryngologie, pédiatrie, dialyse, service d'urgences, et maternité. Les services de l'aide sociale en faveur des personnes fragiles : hébergements de l'aide sociale à l'enfance, aux adultes et enfants handicapés et aux familles en difficultés. Les tribunaux, les services de police , l'administration fiscale. Les établissements scolaires et universitaires (lycée professionnel, centres de formation d'apprentis, de formation de santé, instituts universitaires, UFR), des équipements de sports-loisirs et culture (théâtre, conservatoire, musée, plateau de roller-skate ou de vélo bicross...). La grande distribution .

La France des 10 774 centres d'équipements et de services



1. Une crise contrastée suivant les régions et les types de territoires

Environ 6% de centres en moins.

L'étude ANCT/CESAER utilise la base permanente des équipements (BPE) de 2017 de l'INSEE et identifie 10 680 centres. L'étude complémentaire estime qu'ils étaient 11 350 en 1980, soit 670 de moins (-5,9%) sur l'ensemble de la France métropolitaine. Mais ce n'est pas tant le niveau moyen de baisse que sa composition qui est intéressant. L'érosion du nombre de centres en France est entièrement due au déclassement de centres « locaux » et « intermédiaires » qui sont à la base de la hiérarchie des centres en France (environ 750 unités en moins), compensée par une légère hausse du nombre de centres plus importants (environ 80 unités en plus). L'évolution de l'armature urbaine aux dépend des plus petits pôles et au profit des plus importants a été très largement caractérisée sur le plan démographique comme une caractéristique de l'urbanisation sur les temps longs (Pumain 1982, Moriconi-Ebrard 1993). Cette observation réalisée sur un indicateur démographique trouve une déclinaison conforme sur des critères de services : moins de petits centres et davantage de grands centres. Une partie des franges inférieures de la hiérarchie des centres en France perd des services et se retrouve déclassée en dehors de la nomenclature des centres ou dans une catégorie inférieure, alors qu'une autre partie, moins nombreuse, gagne les franges supérieures de centralités en accédant au rang de centres « structurants » et « majeurs ».

Figure 2 : Evolution du nombre de centres par niveau hiérarchique entre 1980 et 2017.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 1980 (modélisée) et 2017 (observées).

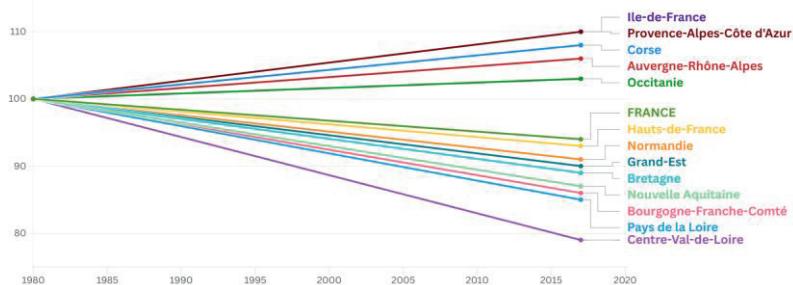
France	Centres locaux	Centres intermédiaires	Centres structurants	Centres majeurs	Total
1980 (modélisé)	7 382	3 172	680	116	11 350
2017 (Observé)	6 935	2 866	751	128	10 680
Evolution	-6,1%	-9,6%	10,4%	10,3%	-5,9%

14% de centres en moins en Bourgogne-Franche-Comté

Comme souvent, les données moyennes sur la France entière échouent à donner une image précise de la dynamique. La baisse du nombre de centres n'est pas un cas général qui surviendrait dans tous les territoires. Au périmètre des régions, c'est une situation qui épargne l'Île-de-France, la région Provence – Alpes-Côte d'Azur, la Corse, Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie.

Figure 3 : Evolution du nombre de centres par région entre 1980 (calculés) et 2017 (mesurés). Base 100 en 1980.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017. 1980 (modélisé) et 2017 (observé).



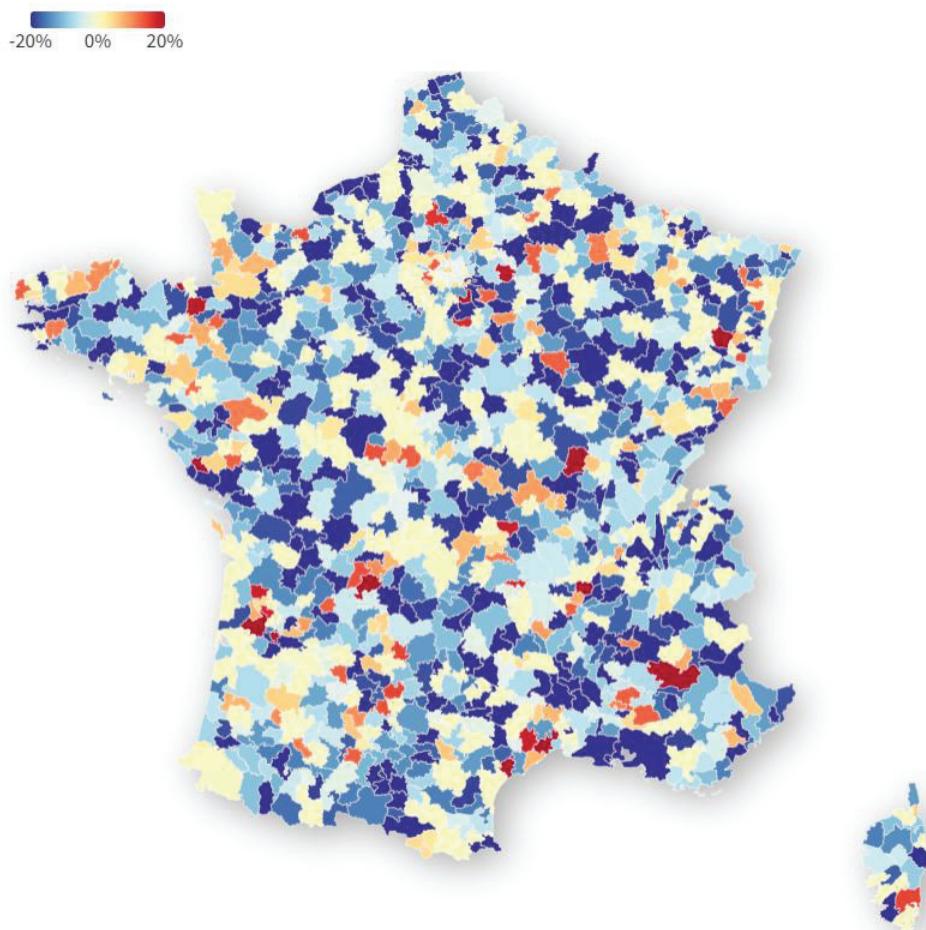
Derrière ces différences, on perçoit intuitivement l'influence de la croissance démographique. Or la baisse du nombre de centres dans une région n'est corrélée que pour une partie à sa dynamique démographique. Par exemple, la région Pays-de-la-Loire a gagné 30% de population sur la période en perdant environ 15% de ses centres. La Bourgogne-Franche-Comté a perdu la même proportion de centres, mais avec une croissance de population très inférieure (+4,5%). Avec une croissance démographique équivalente à celles des Pays-de-la-Loire (autour de 30%), la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur a gagné 10% de centres. En d'autres termes, à l'intérieur d'une tendance générale qui montre que le nombre de centres dans une région a évolué de façon relativement cohérente avec sa démographie, il existe des disparités importantes qui s'expliquent par d'autres causes que la dynamique démographique. L'échelle des régions est assez peu pertinente pour tenter d'en isoler les causes.

Disparités des situations locales.

A l'échelle locale, la baisse du nombre de centres est un phénomène variable. Il concerne 634 des 1231 EPCI mesurés (51%).

Figure 4 : Evolution du nombre de centres par EPCI en France (1980 – 2017)

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017. 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

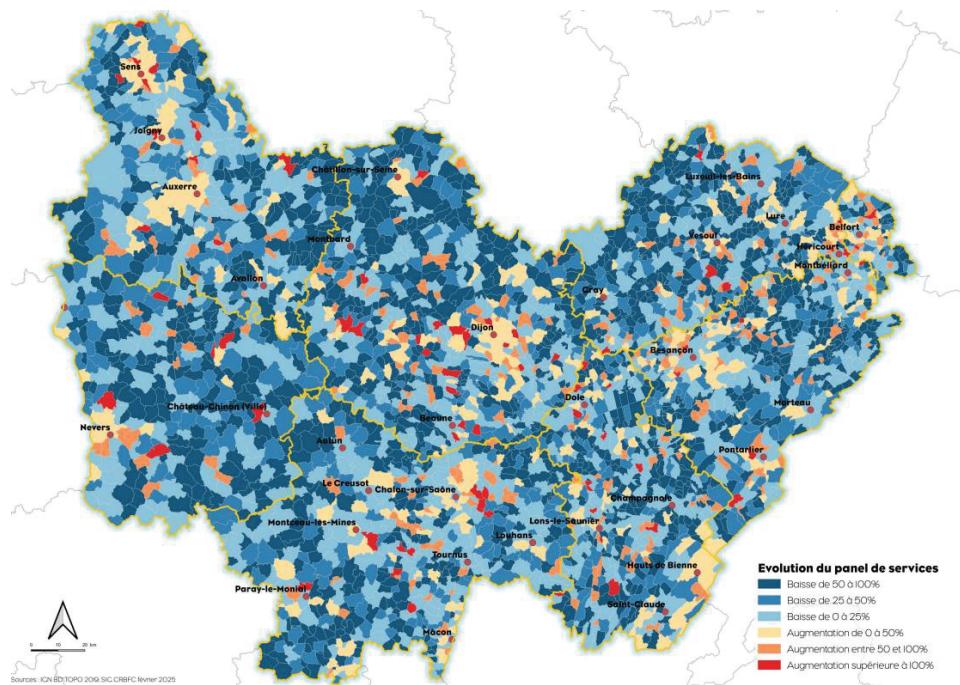


Le déclassement de centres exprime avant tout la disparition des services

Le classement des communes par niveau de centralité dans la grille de centralité ANCT – CESAER est réalisé en prenant en compte une gamme de services présents dans ces communes. Les déclassements ou surclassements de centres sur la période donnent à voir l'évolution profonde de la répartition des services présents sur le territoire. En observant simplement l'évolution de la diversité des services offerts dans chaque commune en 1980 et 2017, on peut prendre la mesure du recul général des services présents et de leur concentration. A l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté, les communes qui ont gagné des services sont beaucoup moins nombreuses et essentiellement regroupées autour des plus grandes villes.

Figure 5 : Carte de l'évolution du panel de services dans les communes de Bourgogne-Franche-Comté entre 1980 et 2017.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017 et Insee RP.



2. La crise des centres est un phénomène très rural

Davantage de déclassements et moins de surclassements dans le rural.

A l'échelle des EPCI en France, et en reprenant une distinction des EPCI en urbains, périurbains et ruraux produite par l'Insee qui prend en compte la densité et la part de la population appartenant à une AAV de plus de 50 000 habitants, l'érosion s'apparente essentiellement à un phénomène rural, sous le double effet d'un plus grand nombre de déclassements et d'un nombre moins important de surclassements : 53% des 2 789 centres qui sont déclassés sur la période appartiennent à un EPCI rural contre 31% à un EPCI périurbain et seulement 17% à un EPCI urbain. A l'inverse, les surclassements de communes résidentielles en centres sur la période sont-elles, bien plus fréquentes dans les EPCI urbains et périurbains que dans les EPCI ruraux. Sur les 2 087 communes surclassées dans leur rang de centralité entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé), 345 appartiennent à des EPCI ruraux, 580 à des EPCI périurbains et 1 162 à des EPCI urbains. La promotion de centralité reste un phénomène très rare dans les territoires ruraux (17% du total des promotions).

Figure 6 : Le jeu des surclassements / déclassements de centralité en France est bien corrélé à la typologie des bassins.

Surclassements et déclassements de centralités entre 1980 et 2020 par typologie de bassins.
Source CESAER - INRAE 2020. 1980 modélisé, 2020 observé sur la base de la BPE Insee 2017.



Les EPCI ruraux de BFC perdent presque 30% de leurs centres.

Entre 1980 et 2017, les EPCI ruraux (à périmètre constant et selon la définition de 2020), perdent 21,5% de leurs centres en France métropolitaine (de 3 930 à 3 087) quand les EPCI périurbains en perdent 5,3% et les EPCI urbains en gagnent 8,7%.

Figure 7 : Evolution du nombre total de centralités par type d'EPCI en France.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017. 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

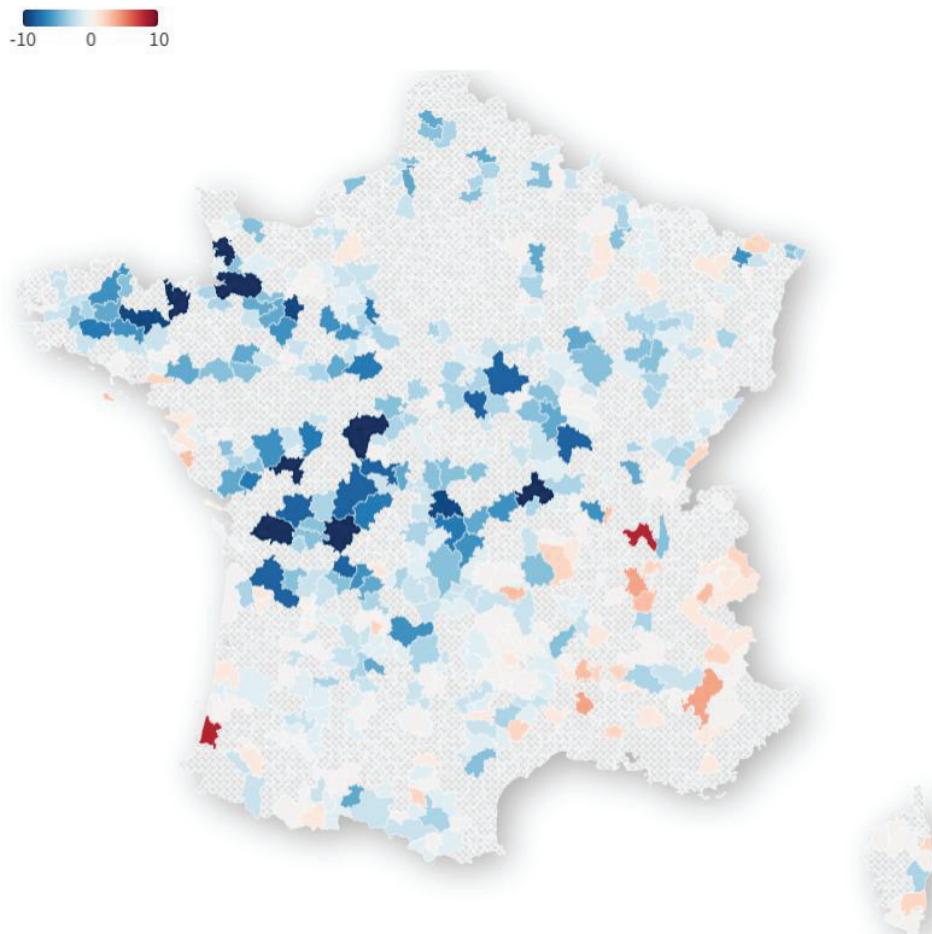
	Nombre de centres en 1980	Nombre de centres en 2017	Différence	Evolution 1980 - 2017
Rural non péri-urbain	3 930	3 087	-843	-21,5%
Rural péri-urbain	3 388	3 210	-178	-5,3%
Urbain	4 032	4 383	351	8,7%
Total général	11 350	10 680	-670	-5,9%

En Bourgogne-Franche-Comté, 37 des 49 EPCI ruraux perdent des centres (75%). Entre 1980 et 2017, le nombre de centres présents dans le rural de la région est passé de 309 à 218 (-29,4%).

Peu de bassins ruraux gagnent des centres

La baisse du nombre de centres touche 2 EPCI ruraux sur 3. Elle épargne surtout le rural des zones touristiques montagneuses (dont les Alpes) et le littoral vendéen. Cette croissance concerne aussi le rural quasi périurbain dont la structure de population a changé depuis 1980 (bassin lyonnais, bande frontalière Suisse et Luxembourgeoise). Dans ces EPCI éloignés sous influence, la part de la population qui habitent dans une AAV de plus de 50 000 habitants reste minoritaire, même si l'influence périurbaine s'y fait sentir.

Figure 8 : Evolution du nombre de centres (1980 – 2017) dans les 499 EPCI ruraux de France.



Dans le rural, la crise des centres est plus grave que la crise démographique.

Une hypothèse consisterait à expliquer l'érosion du nombre de centre ruraux, comme le résultat automatique de l'érosion de la population rurale. Les centres du monde rural suivraient en quelque sorte la déprise de ces territoires dans la géographie française. Or cette explication n'est pas suffisante.

En 1980, 34,6% des centres en France appartenaient aux EPCI qui sont considérés comme ruraux aujourd'hui contre 28,9% en 2017. Le poids des centres ruraux dans le total des centres en France a donc baissé de 16,5%. Sur la même période, le poids démographique de ces EPCI a baissé de 11,3%. Une partie de la baisse du nombre de centres ne s'explique pas par la démographie rurale. Elle s'évalue à environ 1/3 du phénomène à l'échelle de la France (15,7% comparé à 11,7%). Enfin, ces données ne sont que des moyennes. A une échelle plus fine, l'explication de la déprise des centralités par les dynamiques démographiques est encore plus insatisfaisante. Le coefficient de corrélation entre la dynamique démographique d'un EPCI entre 1980 et 2020 et l'évolution du nombre de ses centres est très faible (0,02) avec un coefficient de détermination négligeable de (0,0004).

A une échelle nationale comme à une échelle locale, la baisse de 21,5% ne peut pas s'expliquer entièrement par la redistribution des populations en France. La crise des centres ruraux est plus grave que la crise démographique du monde rural, comme la croissance des centres en milieu urbain est supérieure à la concentration de la population dans ces territoires. La géographie des centralités se recompose au bénéfice des bassins urbains, avec une intensité plus importante que la démographie.

3. La crise des centres
est aussi une crise des
centres « moyens ».

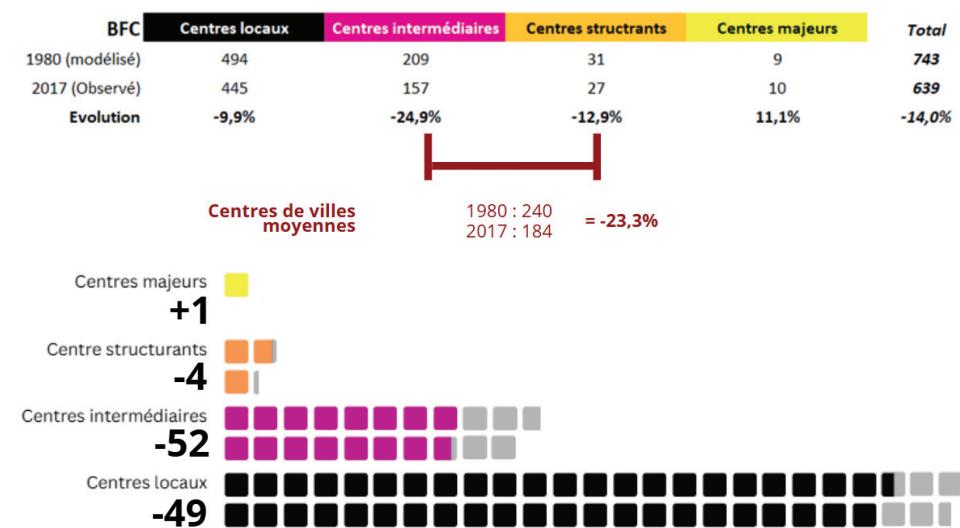
La crise des centres ne s'exprime pas seulement par la disparition des caractéristiques qui instituent un centre (selon les critères CESAER - ANCT). On peut aussi observer des communes qui restent des centres sur la période analysée mais qui subissent un déclassement en passant à un rang inférieur de la hiérarchie. Cette observation d'une caractéristique particulière de la crise des centres en Bourgogne-Franche-Comté, permet d'appréhender une spécificité régionale : les centres intermédiaires et structurants de 1980 subissent plus de déclassement que dans la plupart des autres régions. La proposition consiste à distinguer les centres « intermédiaires » et « structurants », qui constituent les niveaux médians de centralités, des centres « locaux » et des « centres majeurs ». Pour mémoire, les centres intermédiaires de la région correspondent, au minimum, au profil des villes qui possèdent des médecins généralistes, souvent des dentistes, un collège et des structures d'accueil de jeunes enfants. Les centres structurants sont pour leur part dotés de services d'un rang supérieur (lycée, médecins spécialistes, appareil commercial complet).

-23% de « centres moyens » en Bourgogne-Franche-Comté

En 1980, on comptait 240 centres de ce type et seulement 184 en 2017. La région compte presque un quart de ces centres en moins. Sur la même période, les centres majeurs augmentent légèrement en passant de 9 à 10 dans la région tandis que le nombre total de centres locaux baisse dans des proportions proches de celles du reste de la France. Entre 1980 et 2017, l'armature des centralités de la région s'est ainsi différenciée du reste de la France, en perdant surtout des centres dotés de niveaux de services intermédiaires.

Figure 9 : 23,3% de centres structurants et intermédiaires en Bourgogne-Franche-Comté en moins entre 1980 et 2017.

Source ANCT – CESAER INRAE 2020 et étude du Conseil régional de BFC.

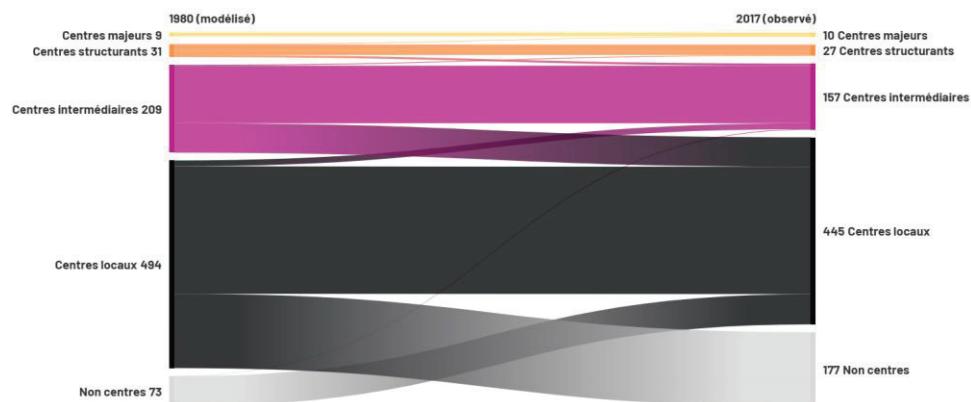


A l'intérieur de la gamme de centres, le déclassement n'est pas distribué de façon homogène suivant le niveau initial de centralité. La partie supérieure de la

gamme des centres (centres « majeurs » ou « structurants ») se maintient relativement bien en nombre (de 9 à 10 pour les centres majeurs, de 31 à 27 pour les centres structurants). En revanche, 70 des 209 centres intermédiaires de 1980 ont été déclassés en centres locaux (1 sur 3) et très peu ont accédé à l'étage supérieur (14 sont devenus des centres structurants). Ce déclassement des centres intermédiaires vient compenser les pertes observées dans les centres locaux.

Figure 10 : Trajectoire des Centres de Bourgogne-Franche-Comté entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

Source : CESAER -INRAE et Insee RP.



-9,6% de centres intermédiaires en France.

Sur l'ensemble de la France, la baisse du nombre de centre intermédiaire est très inférieure à celle de la Bourgogne-Franche-Comté (-9,6% contre -24,9%) tout comme celle des centres structurants (+10,4% contre -12,9%). En revanche, la perte de centres locaux est relativement conforme à celle du reste de la France (-6,1% en France et -9,9% en BFC) tout comme celle des centres majeurs (+ 10,3% en France, +11,1% en BFC).

Figure 11 : Trajectoire des Centres de France métropolitaine entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

Source : CESAER -INRAE et Insee RP.



France	Centres locaux	Centres intermédiaires	Centres structurants	Centres majeurs	Total
1980 (modélisé)	7382	3172	680	116	11350
2017 (Observé)	6935	2866	751	128	10680
Evolution	-6,1%	-9,6%	10,4%	10,3%	-5,9%

L'évolution de l'armature des centres en France est donc différente d'une région à l'autre. Pour le mesurer, un calcul de l'évolution de poids relatif de chaque niveau de centralité entre 1980 et 2017 a été réalisé. Il montre combien les centres intermédiaires sont ceux qui ont le plus perdu de poids dans les différentes régions durant la période, combien aussi, le poids relatif des centres majeurs s'est renforcé dans quasiment toutes les régions.

En revanche, le poids relatif des centres structurants est parfois en hausse très marquée (Bretagne, Pays de la Loire, Corse et rarement stable ou en déclin (Hauts de France, Ile de France, Bourgogne-Franche-Comté). La situation d'une perte de poids des niveaux intermédiaires de centre n'existe que dans les Hauts de France et en Auvergne Rhône Alpes, au bénéfice des grands centres et des plus petits, mais elle existe aussi en partie en Bourgogne-Franche-Comté. Ces trois régions présentent un profil de restructuration de leur structure de centres qui se distingue des autres.

Figure 12 : Evolution du poids relatif des centres par niveau de centralité dans l'armature des centralités de chaque région de France métropolitaine (1980 – 2017).

Source ANCT – CEAER-INRAE.2020.

	Evolution de la part des centres...			
	...locaux	...intermédiaires	...structurants	...majeurs
Ile-de-France	-5%	7%	1%	17%
Centre-Val-de-Loire	-3%	2%	66%	26%
Bourgogne-Franche-Comté	5%	-13%	1%	29%
Normandie	-1%	0%	5%	26%
Hauts-de-France	6%	-12%	-5%	41%
Grand-Est	1%	-5%	11%	11%
Pays de la Loire	-1%	-5%	50%	38%
Bretagne	-2%	-1%	59%	12%
Nouvelle Aquitaine	-3%	2%	30%	24%
Occitanie	0%	-4%	23%	-3%
Auvergne-Rhône-Alpes	4%	-9%	-2%	11%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0%	-6%	21%	-9%
Corse	-5%	18%	86%	-7%
France	0%	-4%	17%	17%

-30% de « centres intermédiaires » dans le monde rural en France.

La forme précise de la crise des centres se confirme quand le critère rural est croisé au critère du type de centralités. Au niveau national, les centres locaux et les centres intermédiaires, c'est-à-dire les deux rangs inférieurs de la hiérarchie des centralités ANCT – CESAER, constituent la frange la plus en déprise dans le monde rural sur la période avec -19% et -30%. Les centres structurants sont relativement stables. Le nombre de centres majeurs dans la France rurale est négligeable (3). Ce sont donc bien les niveaux inférieurs de centralité du monde rural qui souffrent le plus, et en particulier les centres « intermédiaires ».

Figure 13 : Nombre de centres en France rurale par niveau de centralité en 1980 et 2017

Source ANCT – CEAER-INRAE.2020.

Niveau de centre	1980	2017	Evolution
"Non centres"	10958	79,3%	7,7%
Centres locaux	2704	14,6%	-19,4%
Centres intermédiaires	1046	4,9%	-29,7%
Centres structurants	177	1,1%	-4,0%
Centes majeurs	3	0,0%	0,0%

En Bourgogne-Franche-Comté, les centres intermédiaires subissent une déprise équivalente (-31%) mais les centres structurants ont une dynamique beaucoup plus mauvaise qu'en moyenne en France aussi. La crise des centralités en Bourgogne-Franche-Comté n'épargne pas les franges supérieures de centralités.

Figure 14 : Nombre de centres en Bourgogne-Franche-Comté par niveau de centralité en 1980 et 2017

Source ANCT – CEAER-INRAE.2020.

Niveau de centre	1980	2017	Evolution
"Non centres"	1441	87,5%	6,3%
Centres locaux	204	8,2%	-29,9%
Centres intermédiaires	87	3,4%	-31,0%
Centres structurants	18	0,9%	-16,7%
Centes majeurs	5		

4. La crise des centres ruraux creuse une fracture urbain/rural.

C'est une évidence de rappeler que dans les zones urbaines et périurbaines, la disparition ou le déclassement de centres pose moins de problèmes que dans le rural (Courcelle et al. 2024). Un petit centre est remplacé par un autre et l'accès à des centres de plus grande importance reste possible depuis la grande ville. Le phénomène d'érosion du nombre de centres est donc plus grave lorsqu'il survient sur un terrain rural car il emporte avec lui des allongements de distances significatifs pour les populations. Les chances pour un habitant du rural de substituer l'usage d'un centre proche par un autre centre à proximité sont moins grandes. Pour mesurer cet éloignement des habitants aux centres et surtout l'évolution de cet éloignement entre 1980 et 2017, des polygones de Voronoï ont été dessinés autour de chaque centre de 1980 et 2017. Ce travail délivre des cartes qui rendent compte des surfaces couvertes en exclusivité par chaque centre (de façon théorique bien sûr).

La comparaison des surfaces des polygones de Voronoï en France entre 1980 et 2017 rend visible à la fois la concentration des centres autour des grandes villes et leur raréfaction dans des zones rurales isolées. La géographie de ces bassins de centres isolés échappe bien sûr aux limites administratives des régions.

Focus : Dessiner les Polygones de Voronoï pour observer la distance qui s'allonge autour des centres ruraux.

« *Les polygones de Thiessen ou de Voronoï* sont des polygones formant un **pavage** intégral dans lequel chaque point est entouré par un espace (une « cellule ») comprenant tous les points plus proches de ce point que d'un autre. Fondamentaux en modélisation spatiale, leur usage est devenu plus courant en géographie à mesure que les outils de calcul informatique se sont démocratisés. « *Dans un réseau parfait de centres équipotents, les polygones de Thiessen sont des hexagones* », précise Roger Brunet (2017), ce qui renvoie à la théorie des lieux centraux. » (extrait de GéoConfluences, 14 mars 2022). Les polygones sont définis par la distance médiane d'un centre à l'autre, formant un pavage complet du territoire.

Figure 15 : Illustration de Polygones de Voronoi.



Figure 16 : Polygones de Voronoï autour des centres de France en 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

Source ANCT-CESAER 2020. Traitement Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

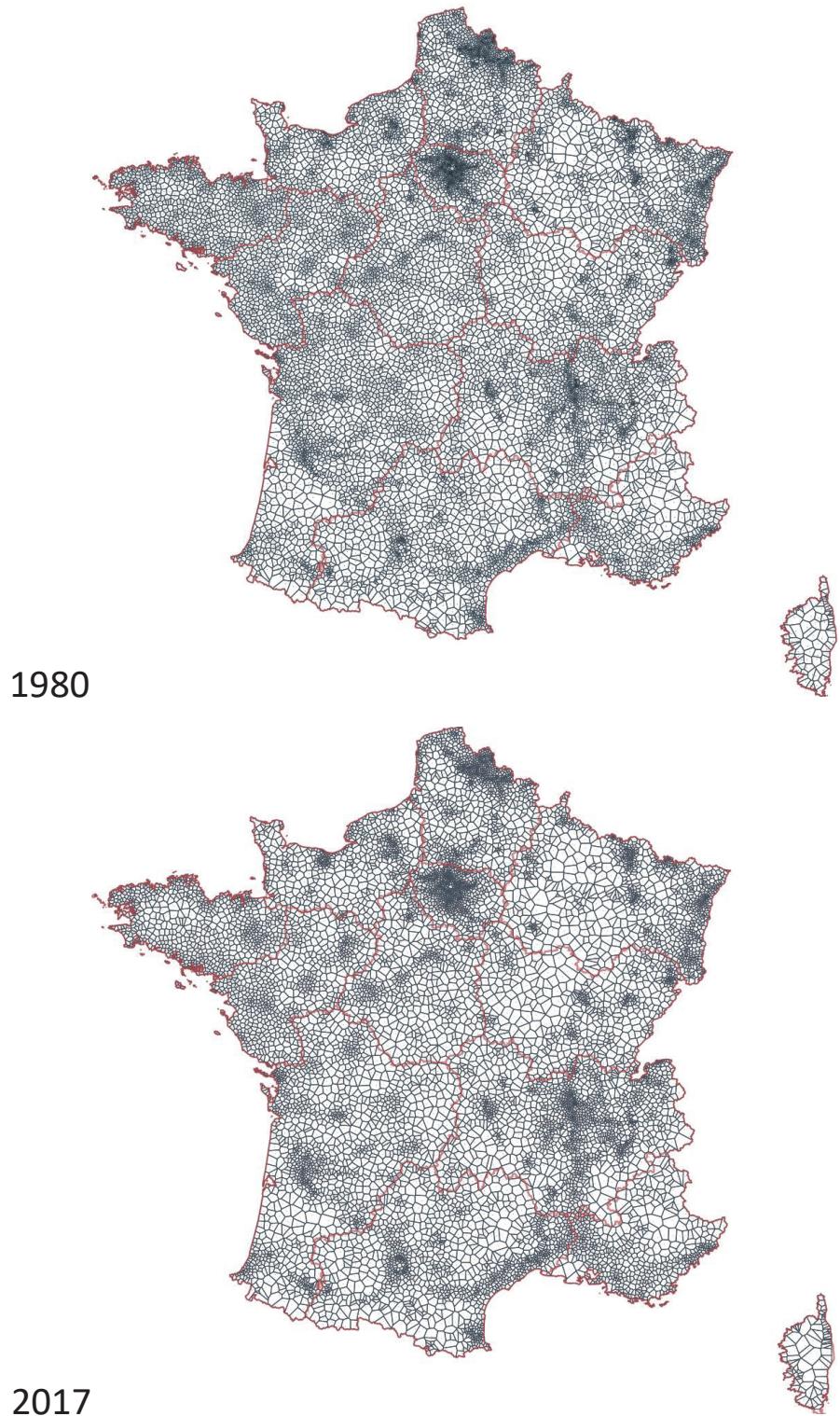
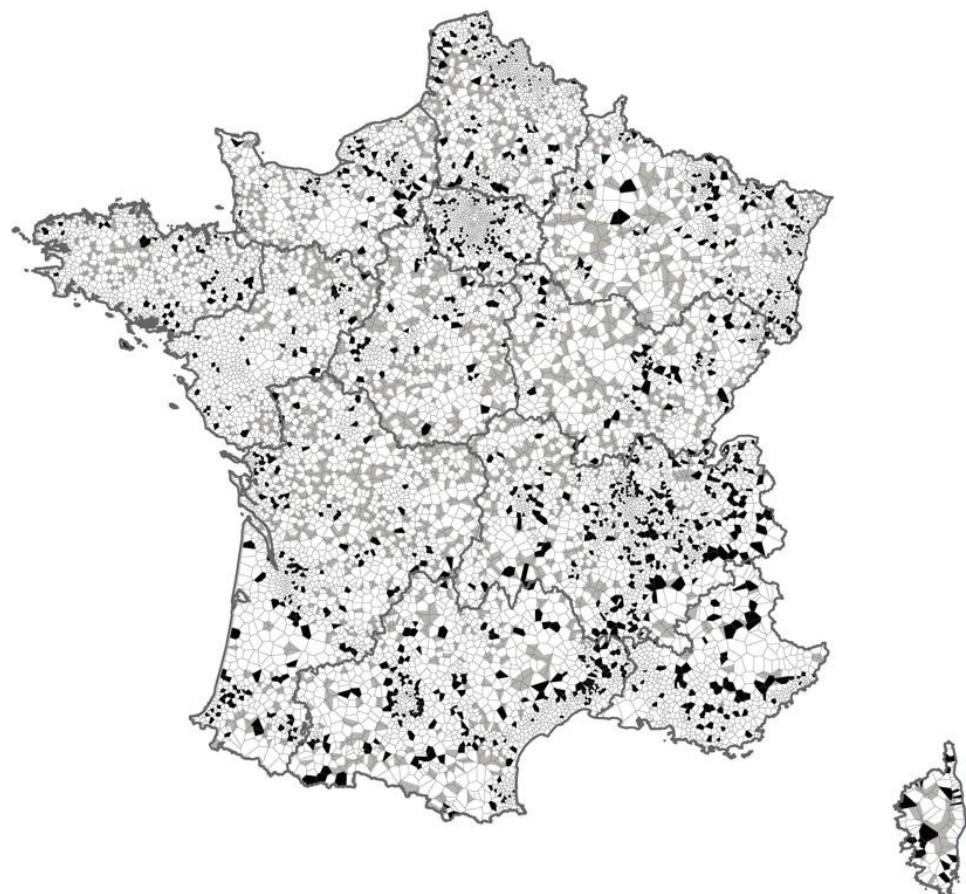


Figure 17 : Niveau de centralité et périmètres de Voronoï en France en 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

Source ANCT-CESAER 2020. Traitement Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté.

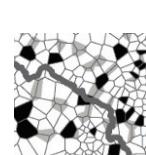
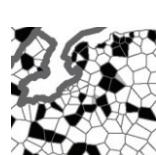
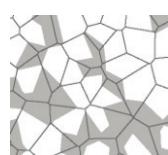


Lire la carte : Cette carte de synthèse permet de localiser 3 types de terrains : ceux dans lesquelles la disparition de centralités est franche et ne s'accompagne d'aucune apparition (1), ceux dans lesquels l'apparition de centralité ne s'accompagne pas de disparition, les polygones de voronoï se divisent simplement (2), et enfin ceux dans lesquels l'apparition d'une nouvelle centralité coïncide avec des disparitions voisines (3). Dans ces derniers territoires, une reconfiguration de la géographie des centralités s'opère, sans que leur nombre n'évolue significativement.

1 : pertes sèches

2 : gains quasi exclusifs

3 : reconfiguration

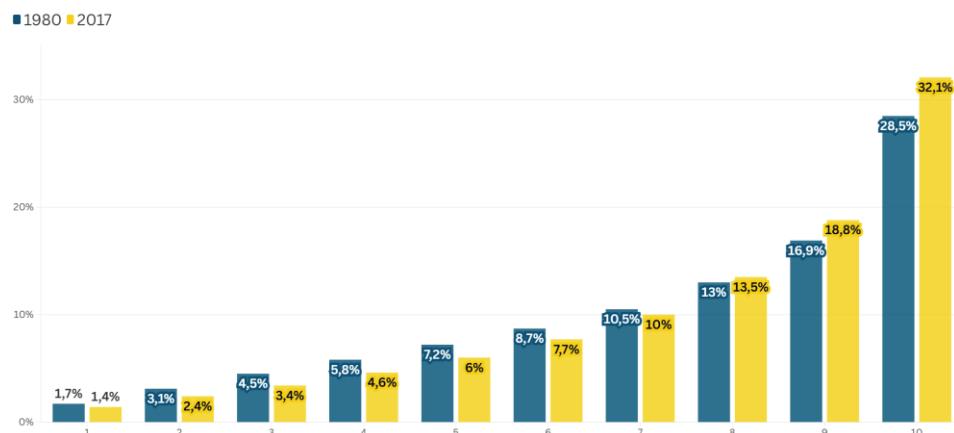


L'observation de ces cartes donnent à voir la dégradation d'une forme d'homogénéité de surfaces. L'écart entre les plus grands polygones de 1980 et les plus petits de la même carte est visuellement moins important que celui qu'on peut observer sur la carte de 2017.

Cette impression visuelle est confortée par une comparaison statistique des surfaces des polygones de Voronoï entre 1980 et 2017 en France. D'un côté les zones qui contiennent beaucoup de centres continuent à en accueillir de nouveaux (il existe davantage de polygones de faible surface) et de l'autres, celles qui possédaient peu de centres, accusent des pertes importantes sur la période qui augmentent significativement la surface de rayonnement de chacun des centres restants (il existe davantage de polygones de grande surfaces). Concrètement, la surface moyenne des 10% des polygones les plus importants passe entre 1980 et 2017 de 138 km² à 167 km² et couvre en 2017 32,1% de la France au lieu de 28,5% en 1980. Enfin, les zones les mieux dotées en centralités continuent à se densifier avec une surface moyenne des 10% de polygones les plus petits qui passe de 8,1 km² à 7 km² entre 1980 et 2017. L'écart de surface entre les 10% des polygones les plus petits et les 10% de polygones les plus grands est passé en 37 ans de 170% à 238%. Il a augmenté d'environ 40%.

Figure 18 : Surface des polygones de Voronoï autour des centres de France en 1980 et 2017 par déciles et part de la surface totale.

Source ANCT-CESAER 2020. Traitement Conseil régionale de Bourgogne-Franche-Comté.

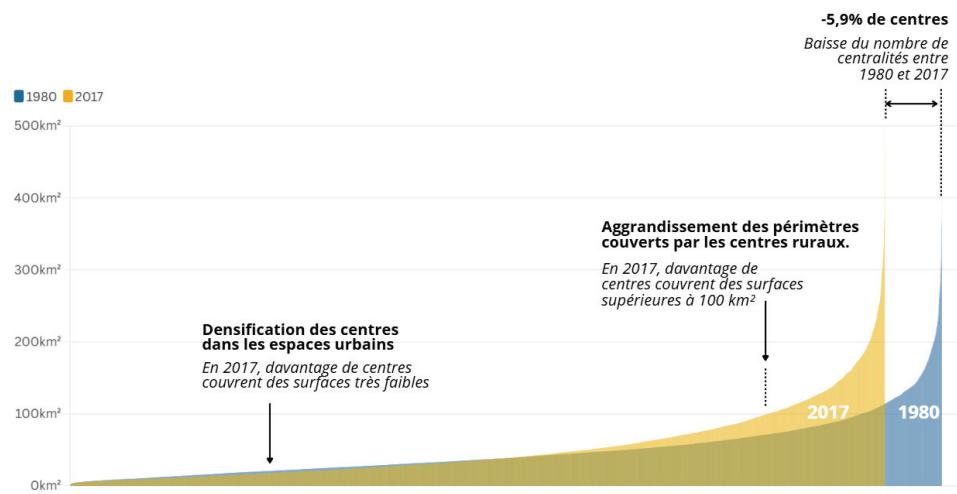


En synthèse, la couverture de la France par les polygones de Voronoï construits autour des centres de 1980 et 2017 se caractérise par 3 évolutions qui sont observables dans la figure 16 :

- La croissance du nombre de centres dans les espaces urbains qui se traduit par un plus grand nombre de polygones de petite surface,
- La croissance des surfaces couvertes par les centres les plus isolés,
- La baisse de 5,9% du nombre de centres totaux, principalement dans les zones rurales déjà les moins dotées.

Figure 19 : Surface des polygones de Voronoï autour des centres de France en 1980 et 2017. Chaque colonne représente la surface d'un polygone.

Source ANCT-CSAER 2020. Traitement Conseil régionale de Bourgogne-Franche-Comté.



La région Bourgogne-Franche-Comté présente enfin des résultats qui sont conformes à ces tendances générales.

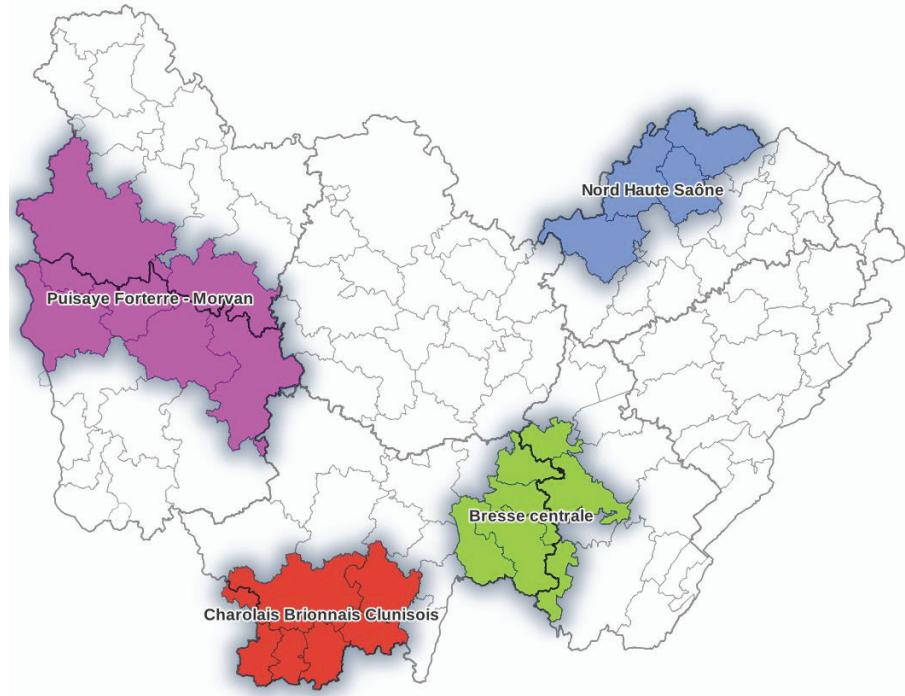
5. La crise des centres est inscrite dans les « récits territoriaux ».

Proposition : rapprocher l'observation au plus près des territoires.

Les tendances générales décrivent des dynamiques qui traversent les centres en France. Ces dynamiques se traduisent en général par une raréfaction des centres dans les territoires peu denses et un allongement du rayon de leurs bassins de rayonnement. En Bourgogne-Franche-Comté, compte tenu de la faible densité de population et d'une faible croissance démographique, ces dynamiques générales se déclinent en moyenne avec plus d'intensité que dans la plupart des autres régions. Mais ces dynamiques régionales moyennes ne décrivent pas la situation de chaque territoire. Les forces structurelles s'incarnent dans l'événement et le local avec des rythmes et des formes qui ne sont pas identiques. Enfin, l'exception existe. La déprise des centres, prise comme un phénomène général, ne se produit pas au même moment et sous les mêmes formes partout. Ce sont les événements, souvent différents, qui rendent visible une dynamique générale qui travaille le territoire sur les temps longs. Ces événements laissent des traces architecturales visibles avec un hôpital fermé par exemple. Ils produisent également des changements de comportements dans les habitudes quotidiennes des habitants (changer de marché hebdomadaire par exemple) et ils donnent lieu à des récits populaires (« la ville x a absorbé tous les services »). Enfin, les caractéristiques locales font parfois (rarement) mentir les lois générales. Un centre peut gagner des services et rayonner davantage qu'au début des années 1980, particulièrement sous l'influence d'une croissance démographique périurbaine. Ces changements culturels, sociaux, urbains ou géographiques que la statistique mesure mal constituent ainsi une matière incontournable pour comprendre l'évolution des centralités.

Une partie des trajectoires de centres en Bourgogne-Franche-Comté, s'inscrit dans ces différences et dans les événements qui jalonnent les 4 décennies étudiées. Il est proposé ici de mobiliser cette connaissance qualitative des caractéristiques locales et particulières en s'appuyant sur celle qu'accumulent dans leur pratique quotidienne, les agents de développement en charge du suivi des politiques d'aménagement du Conseil régional. 4 zones rurales qui présentent un taux particulièrement élevé de 25% de baisse du nombre de centralités au moins ont été retenues. Une douzaine d'agents de l'aménagement du territoire de Conseil régional ont apporté leur connaissance des territoires visés et contribué à incarner par le témoignage de « choses vues » ou entendues, par leur connaissance des entreprises et des services publics locaux et par la synthèse d'enjeux d'aménagement qui se posent dans la conduite des politiques publiques et qui ont trait à la question des centralités.

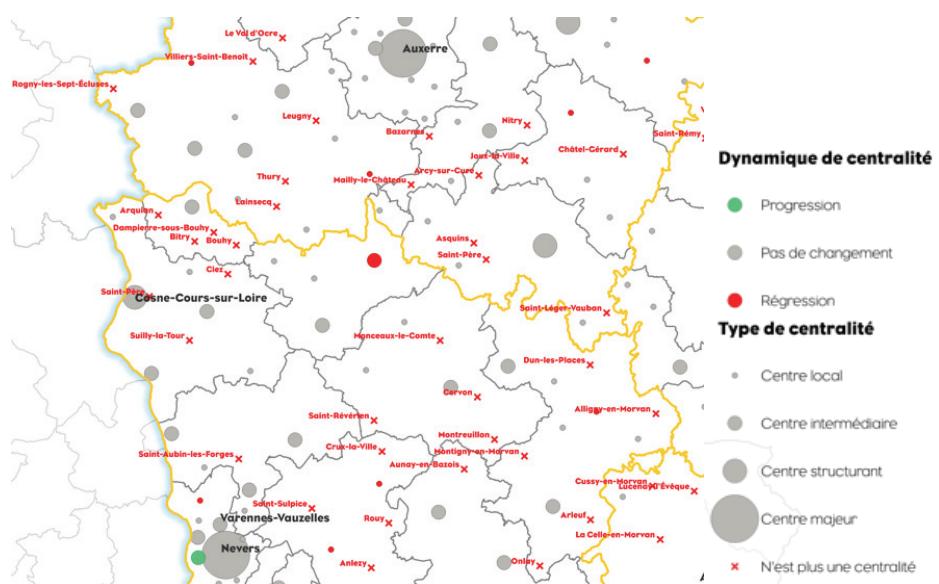
Figure 20 : Bassins de forte reconfiguration des centralités entre 1980 et 2017.



« Puisaye Forterre / Morvan » : Nord Nièvre / Sud Yonne

Figure 21 : Evolution des centres en Puisaye-Forterre-Morvan entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé)

Source Insee RP et CESAER – INRAE (2020)



Le bassin est constitué de 6 Communautés de Communes qui comptaient 62 centres en 1980 contre 38 en 2017 (-39%). Cette baisse n'est pas seulement due à la baisse de la population sur la période (de 126 500 habitants à 110 600). En effet, pour chaque centre on comptait 2 041 habitants dans le bassin en 1980 et 2 910 en 2017, soit une hausse de population par centre de 43% (Fragilité 2). Le nombre d'habitants du bassin par centre est toutefois encore très inférieur à la moyenne régionale (autour de 4 500) et nationale bien sûr (proche de 6 000).

Le territoire se distingue aussi par le très faible nombre de centres présents sur la surface totale du bassin : 1 Centre pour 130 km² (13 000 ha) et une surface en hausse de 63% entre 1980 et 2017. C'est l'un des territoires de Bourgogne-Franche-Comté dans lequel les centres couvrent la plus importante surface et surtout dont les surfaces couvertes ont augmenté dans les plus importantes proportions.

La baisse du nombre de services différents et présents en moyenne dans les communes est importante. En 2017, 25 communes ne possèdent aucun service (à comparer aux 10 communes estimées sans services en 1980).

Enfin, les centres de 2017 constituent encore une part significative de la population du territoire (36%) contre 43% en 1980.

Eléments de contexte / Centralités locales au passé

Questionner la notion de centralité dans un territoire qui fut l'un des lieux de pèlerinage les plus importants de l'Europe médiévale (Vézelay), ou fut prêchée la seconde croisade au XII^e siècle et depuis lequel la fortification du royaume de France fut conçu par Vauban (Bazoches) est presque ironique. L'enjeu n'est plus aujourd'hui à la mesure du rayonnement culturel, religieux ou politique du territoire, mais sur l'existence de petites centralités qui structurent la vie quotidienne des habitants. Traditionnellement le Morvan a développé une culture de la réussite individuelle qui passe par l'expatriation (des nourrices en particulier) et l'exportation du bois, au point de développer le sentiment d'une économie sous influence, parfois qualifiée de « coloniale », qui n'a pas favorisé le développement des centralités fortes. Le poids politique joué localement par François Mitterrand a permis de développer des équipements (gare passagers et marchandises à Château-Chinon) et des communes centrales du territoire ont su cultiver une identité industrielle (Clamecy avec C.S.A, Charny avec Saint Gobain, SKF à Avallon) qui assure un rayonnement sur la population locale, mais il s'agit de groupes internationaux. Seul Schiever à Avallon est un groupe local. Ce mode de développement reste toutefois contraint par une carence d'infrastructures de transports, la première autoroute sur le département de la Nièvre datant des années 1990.

Centralités locales au présent

Les signes tangibles de pertes d'équipements et de services dans les centralités sont nombreux. Des hôtels particuliers dans les bourgs, témoins de l'influence des propriétaires terriens, des petites industries mécaniques de Puisaye

rapprochées d'Auxerre laissent des friches. Les anciens tribunaux, les gares désaffectées et les épisodes de fermetures puis de réouverture de la Sous-Préfecture de Clamecy témoignent de la précarité du statut de centre dans ces espaces ruraux et très peu denses. Si elles s'appuient moins sur une dimension économique (usines) ou politique (statut administratif), les centralités se reconstruisent en accompagnant la transformation du profile des populations locales (Luzy, Lormes). En Puisaye, d'anciennes usines sont transformées en lieux culturels (« la poéterie »). L'attrait touristique s'est considérablement consolidé au travers du circuit Colette, celui des Châteaux dont Guédelon (réussite nationale) ou le campus MaNa de Saint Amand en Puisaye sur les métiers d'arts. Reste que certaines de ces renaissances ne s'inscrivent pas spécifiquement dans le tissu traditionnel des centralités mais au contraire, par leur positionnement périphérique, contribuent à sceller les atouts du territoire en dehors du maillage hiérarchique traditionnel, au gré des opportunités de projets. En découle l'effritement de la fonction symbolique des centralités du bassin. Habiter un centre plutôt qu'un village ne produit plus autant de différence aux yeux des habitants. Ce sentiment s'articule à celui d'une dévalorisation plus générale de l'image du territoire (« Niévroze ») alors que les touristes en louent ses qualités. Avec ses centres d'intérêts nouveaux autour de la culture, le territoire semble s'être mieux adapté à la présence temporaire d'un résident secondaire ou d'un touriste qu'à celle d'un habitant pérenne avec des besoins quotidiens. Des conflits émergent autour de cette opposition. Ces difficultés favorisent le développement de stratégies défensives chez les habitants (défense de services publics, opposition au ZAN).

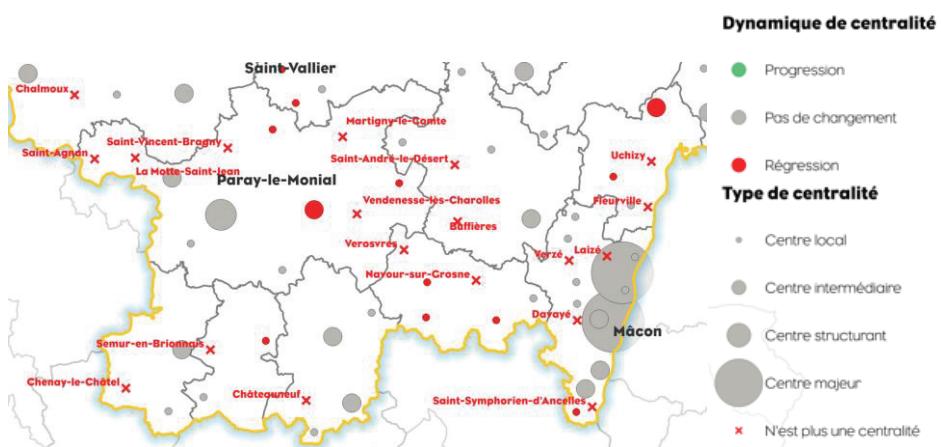
Centralités locales au futur

A côté du développement de projets culturels et touristiques, le territoire conçoit des projets centrés sur les habitants. Les bâtiments administratifs qui symbolisaient la centralité politique sont investis de nouveaux projets (tiers lieux), une réinvention des fonctions commerciales des bourgs est testée à Luzy et Lormes au travers de commerces à l'essai. Des expérimentations de renouveau des gares sont engagés (Avallon pour Paris). Mais cette reconquête des fonctions de centralités peut difficilement s'inscrire dans une vision défensive qui viendrait reconstruire les centralités traditionnelles. L'allongement des distances parcourues par chaque consommateur depuis 1980 et l'arrivée du numérique, changent profondément les conditions dans lesquelles les centralités peuvent être conçue, à la fois dans leurs fonctions (politiques, économiques, culturelles, touristiques) mais aussi dans leur géographie.

« Charolais Brionnais / Clunisois »

Figure 22 : Evolution des centres en Charolais – Brionnais – Clunisois entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé)

Source Insee RP et CESAER – INRAE (2020)



Le bassin est constitué de 6 Communautés de Communes qui comptaient 35 centres en 1980 contre 25 en 2017 (-29%). Cette baisse n'est pas seulement due à la baisse de la population sur la période (de 92 500 habitants à 85 500). En effet, pour chaque centre on comptait 2 641 habitants dans le bassin en 1980 et 3 427 en 2017, soit une hausse de population par centre de 30%. Le nombre d'habitants du bassin par centre est toutefois encore très inférieur à la moyenne régionale (autour de 4 500) et nationale bien sûr (proche de 6 000).

Le territoire se distingue aussi par le faible nombre de centres présents sur la surface totale du bassin : 1 Centre pour 90 km² (9 121 ha) et une surface en hausse de 40% entre 1980 et 2017.

La baisse du nombre de services différents et présents en moyenne dans les communes est importante. En 2017, 14 communes ne possèdent aucun service (à comparer aux 5 communes estimées sans services en 1980).

Enfin, les centres de 2017 constituent encore une part significative de la population du territoire (37%), mais cette part baisse considérablement (49% en 1980).

Centralités locales au passé

Comme dans le Vézélien, il est ironique de questionner la notion de centralité dans le territoire qui a accueilli l'abbaye la plus influente du monde chrétien (Cluny) et l'église la plus grande jusqu'à la construction de Saint-Pierre de Rome. Mais à l'image des restes matériels de la « *Major Ecclésia* » qui sont rares, l'influence du lieu a disparu. La question des centralités est articulée à une autre histoire. Celle de la tradition d'élevage (berceau de la race charollaise) et de

l'industrie. Ces activités déterminent chacune avec leur grammaire, une façon d'occuper l'espace : dispersée pour l'élevage, mais avec la nécessité d'accéder à des centres de proximité, notamment pour garantir la vente des animaux, et concentrée pour l'industrie avec la nécessité de rassembler une main d'œuvre abondante autour de l'usine. La crise de long terme que traversent ces activités depuis les années 1980, bouleverse la géographie du territoire en même temps qu'elle crée les conditions de ce que les habitants qualifient « d'hémorragie démographique ». Mais alors que la question des ressources à mobiliser pour reconquérir de l'attractivité sur les habitants est une priorité, celle de l'affaiblissement spécifique des centralités semble moins prioritaire.

Centralités locales au présent

Les documents de planification locaux formulent l'objectif de conserver les centralités en développant des fonctions urbaines dans les petites villes du territoire. Elles ne sont pas toutes équivalentes. Le tourisme est prégnant à Cluny (ville médiévale, abbaye, Cité du cheval) qui est la troisième destination des visiteurs en Bourgogne-Franche-Comté. Le tourisme cultuel à Paray-le-Monial repose sur une autre forme d'activité. Saint-Yan a développé des activités autour de l'aérodrome. Mais sur les fonctions urbaines destinées aux populations locales, la proximité des centres peut être problématique et générer des phénomènes de concurrence.

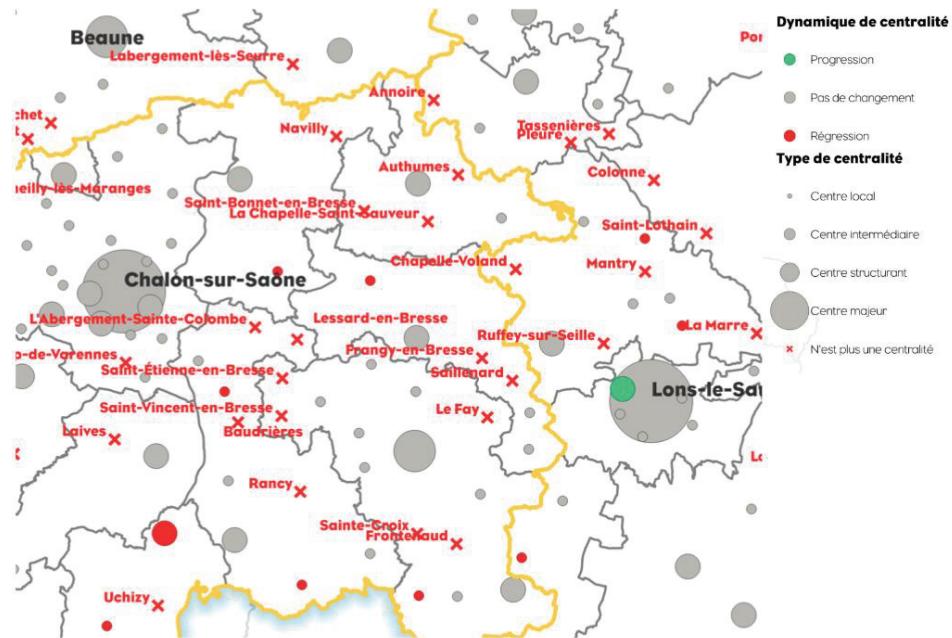
Centralités locales au futur

L'un des fondements traditionnels de ce qui constitue la centralité de certains lieux du bassin (l'industrie) est fragile. Bourbon Lancy (FIAT, IVECO), Gueugnon (sidérurgie) et Percy-les-forges ont subi des pertes importantes mais leur centralité repose encore sur la présence de ces activités. Digoin a fait le pari de travailler sur les aménités en intervenant sur les friches industrielles, en embellissant la ville et en maintenant les services de proximité. La question de l'accès du territoire aux grands flux européens a été au centre des politiques locales (*Route Centre-Europe Atlantique*, RCEA) et le désenclavement par le TER reste un sujet. Enfin, sur un plan général, l'attractivité du territoire repose aussi en partie sur le desserrement de l'agglomération lyonnaise pour la partie sud du territoire. Pour accélérer cette reconquête d'une attractivité démographique, une réflexion est en cours sur un « plan paysage » dans le clunisois. Reste que la question particulière des centralités doit encore s'articuler avec celle du développement général du territoire. Les déprises démographiques ou le regain produits par le desserrement de Lyon permettent-il de renforcer les centres ou leurs périphéries ? La question des recherches de complémentarités, notamment dans l'accueil de nouveaux équipements, est posée. Certaines centralités misent davantage sur la rénovation des espaces publics que sur le développement coordonné des équipements.

« Bresse Centrale »

Figure 23 : Evolution des centralités en Bresse centrale entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé)

Source Insee RP et CESAER – INRAE (2020)



Le bassin est constitué de 7 Communautés de Communes qui comptaient 55 centres en 1980 contre 35 en 2017 (-36%). Cette baisse n'est pas due à la baisse de la population sur la période puisqu'elle a augmenté (de 92 500 habitants à 106 000). En effet, pour chaque centre, on comptait 1 683 habitants dans le bassin en 1980 et 3 028 en 2017, soit une hausse de population par centre de 80%. Le nombre d'habitants du bassin par centre est toutefois encore très inférieur à la moyenne régionale (autour de 4 500) et nationale bien sûr (proche de 6 000).

Le territoire se distingue aussi par le faible nombre de centres présents sur la surface totale du bassin : 1 Centre pour 65 km² (6 565 ha) et une surface en hausse de 57% entre 1980 et 2017.

La baisse du nombre de services différents et présents en moyenne dans les communes est importante. En 2017, 17 communes ne possèdent aucun service (à comparer aux 5 communes estimées sans services en 1980).

Enfin les centres de 2017 constituent encore une part assez faible de la population du territoire (18%) et cette part baisse considérablement (30% en 1980).

Centralités locales au passé

La Bresse est un bassin dont le peuplement est particulièrement dispersé, du fait de l'accès très facile à la ressource en eau et au développement de formes d'agricultures adaptées. Les centralités se sont construites autour des fonctions requises par cette forme d'organisation géographique, à savoir le marché destiné à écouler les productions (marché de Louhans) ou l'abattoir de Cuiseaux qui constituait le premier employeur de la ville jusqu'à sa destruction. A ces fonctions économiques s'ajoutent des centralités construites sur une fonction religieuse (Saint Amour). Enfin le territoire s'est vu adjoindre une fonction industrielle qui est encore très forte (Tavaux-Damparis est une ville qualifiée parfois de « Solvay dépendante »).

Centralités locales au présent

Les centralités traditionnelles attachées aux modèles agricoles, religieux et industriels souffrent de l'évolution structurelle de ces fonctions. L'abattoir de Cuiseaux constitue aujourd'hui une friche en plein cœur de la ville et les villes industrielles du bassin évoluent au gré de leurs usines (Tavaux – Damparis). D'autres ont subi la réforme administrative en perdant des fonctions de centralité politique. Saint-Martin-en Bresse est l'ex-chef lieu de canton et une ancienne capitale d'EPCI. La fusion des cantons et des EPCI a atteint la centralité.

La réinvention des fonctions de centralités pose comme ailleurs de grandes difficultés stratégiques. Parce que la ville était un lieu de passage, Louhans était un marché. Mais elle reste marquée dans sa configuration par l'importance des flux routiers et peine à reconfigurer un urbanisme plus accueillant malgré un patrimoine historique remarquable. Saint-Germain-du-bois travaille sur le confortement de son rôle en tant que pôle secondaire en se spécialisant dans un domaine. La commune assure la prise en charge de l'enfance et constitue cette fonction comme un élément important de sa centralité. Enfin, l'existence d'une fonction de centralité est parfois difficile à articuler avec des dynamiques démographiques importantes, notamment l'influence des travailleurs frontaliers.

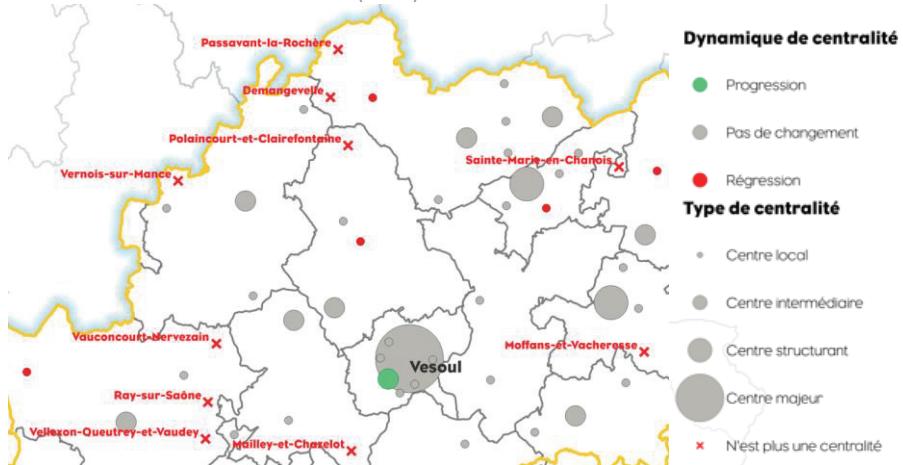
Centralités locales au futur

La recherche générale d'une attractivité pour le bassin (sans que la question des centralités du bassin ne soit obligatoirement posée) constitue le premier pan de stratégie du territoire. Un projet de Parc Naturel Régional est en réflexion. A côté de ces enjeux globaux, les centralités tentent de maintenir les fonctions qui les institue comme centre. La commune de Louhans a repris le cinéma et créé une salle de spectacle. Cuiseaux forme le projet de créer un éco quartier en lieu et place de l'abattoir (plusieurs dizaines de logements).

« Nord Haute Saône »

Figure 24 : Evolution des centres en Nord Haute-Saône entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé)

Source Insee RP et CESAER – INRAE (2020)



Le bassin est constitué de 4 Communautés de Communes qui comptaient 18 centres en 1980 contre 24 en 2017 (-25%). Cette baisse n'est pas seulement due à la baisse de la population sur la période (de 56 200 habitants à 48 190). En effet, pour chaque centre, on comptait 2 343 habitants dans le bassin en 1980 et 2 677 en 2017, soit une hausse de population par centre de 14%. Le nombre d'habitants du bassin par centre est toutefois encore très inférieur à la moyenne régionale (autour de 4 500) et nationale bien sûr (proche de 6 000).

Le territoire se distingue aussi par le faible nombre de centres présents sur la surface totale du bassin : 1 Centre pour 105 km² (10 446 ha) et une surface en hausse de 33% entre 1980 et 2017.

La baisse du nombre de services différents et présents en moyenne dans les communes est importante. En 2017, 38 communes ne possèdent aucun service (à comparer aux 7 communes estimées sans services en 1980).

Enfin, les centres de 2017 constituent encore une part assez faible de la population du territoire (26%), et cette part baisse significativement (34% en 1980).

Centralités locales au passé

L'histoire a délégué des fonctions de centralités importantes au travers d'époques et d'épisodes très différents. Luxeuil-les-bains était une ville romaine de très grand rayonnement dont elle garde les vestiges. Elle a ensuite joué un rôle important en tant que station thermale au XIXème siècle. Cette activité est déclinante et laisse sur place des équipements hôteliers dégradés. D'autres fonctions traditionnelles perdues ont constitué le point d'ancrage au développement de centralités. La via Francigena qui reliait le commerce de l'Italie et du nord de l'Europe passe par Champlitte et Dampierre-sur-Salon. Vitrey-sur-Mance était un centre médiéval important du fait de son marché. L'industrie du bois constitue aussi un marqueur fort de ce territoire et a constitué en centralité des communes qui y jouaient un rôle important. A Saint-Loup-sur-Semouse des bâtiments patrimoniaux et des maisons de maîtres sont très présentes dans le centre-ville. Par ailleurs, de grands bâtiments industriels sont en friches, réhabilités ou en voie de réhabilitation. Beaucoup de ces fonctions traditionnelles ont décliné et le territoire est entré dans la sphère d'influence de Gray, de Vesoul et de Lure. D'une certaine façon, il est devenu périphérique. Son système de centralités en a souffert avec des habitants qui définissent le cœur du territoire comme extérieur à leur périmètre du quotidien. Son développement dépend de celui des centres extérieurs et notamment de leur avenir industriel, en particulier des réorganisations du système productif centré sur Sochaux (Peugeot/PSA/Stellantis). Le sentiment d'une déprise profonde du bassin est important. Les récits locaux font état de « villages entiers » qui seraient à vendre tant la vacance est importante. La Haute-Saône qui ne possède ni autoroute ni ligne de TGV se vit comme un territoire relégué (expression « haute patate »). Ce sentiment nuit à la capacité pour le territoire à développer une vision à moyen terme de l'organisation des centralités.

Centralités locales au présent

Comme souvent dans les territoires périphériques des systèmes industriels, des fonctions logistiques se développent dans le secteur (Fougerolles, Luxeuil-les-Bains). Des projets d'équipement touristiques voient le jour (verger et écomusée de la Cerise à Fougerolles). La tradition industrielle contribue toujours à garantir le rayonnement de certaines centralités, parfois en se déployant sur d'autres secteurs comme à Passant-la-Rocherre dont la verrerie perdure et qui possède un club d'escrime de rayonnement national. L'hypothèse d'une régression du panel de services présent depuis les années 1980 n'est pas confortée par les récentes évolutions constatées dans cette commune. A Champlitte (entreprise SILAC) se relancent aussi des activités de viticulture. D'une façon générale, d'importants efforts sont réalisés dans ces centralités pour maintenir le niveau de services à la population.

Centralités locales au futur

Un premier pan des politiques menées consiste à rénover le patrimoine et créer de nouveaux équipements pour rendre les centres plus attractifs. Champlitte développe de nombreux projets (requalification place Charles Quint, Maison Lambert, jardin des Annonciades) mais d'autres centralités ont des projets de ce

type (Dampierre-sur-Salon, Port-sur-Saône, Saint-Loup-sur-Semouse). La ville de Luxeuil se démarque particulière, à la fois au travers du projet de développement de la base militaire (BA 116, avec 1 000 nouveaux habitants envisagés) et un projet de rénovation du centre-ville.

6. Prospective : vers une érosion massive des centres en 2050 ?

Une dynamique territoriale dans l'histoire.

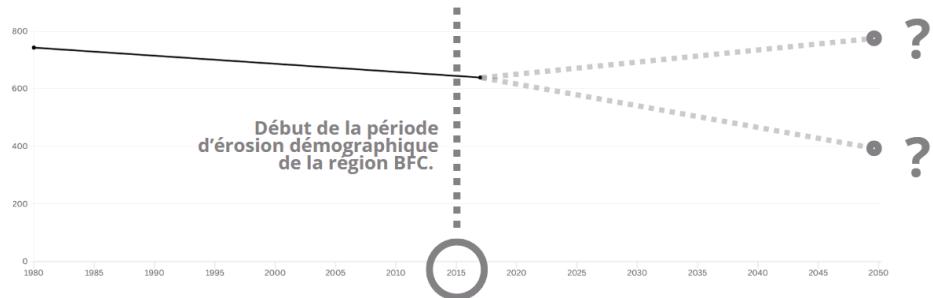
L'observation des dynamiques entre 1980 et 2017 renseigne sur l'intensité du processus d'érosion des centres en France (-6% environ pour 20% de croissance démographique) et en Bourgogne-Franche-Comté en particulier (-14% pour 6% de croissance démographique). Ces moyennes sont différentes suivant la nature des terrains urbains, périurbains et ruraux. Le monde rural subit plus qu'ailleurs des pertes de centres (dynamique médiane des 499 EPCI ruraux de France = -15% et 82% de ces EPCI perdent des centralités entre 1980 et 2017). L'évolution du nombre de centres ne renseigne qu'à moitié sur l'intensité de la problématique dans les différents territoires. Elle reste néanmoins un indicateur du cadre général dans lequel s'inscrit la problématique des centralités d'une région.

En soi, la dynamique de réduction des centres, telle qu'elle s'observe entre 1980 et 2017, n'est pas un accident inexpliqué. Les armatures urbaines, notamment celles qui subsistent dans le monde rural au sortir des 30 glorieuses, ont été pour la plupart définies à partir du haut Moyen Age et ont conservé les grandes lignes de leur organisation hiérarchique, caractérisée par une densité très importante en Europe. Cette densité correspond à la nécessité de pouvoir relier les différents pôles entre eux, par des flux quotidiens qui s'effectuaient à pied sur des routes pas toujours carrossables (Bretagnolle 1999). Mais la mécanisation des modes de transport fait émerger une tension avec le dessin initial des systèmes urbains, conçu dans les racines profondes de l'histoire. La densité des centres est obsolète au regard des conditions matérielles de la vie contemporaine : « *Au cours de l'histoire, l'espace défini par les temps de parcours entre les lieux a été profondément modifié, en particulier depuis deux siècles avec l'irruption des moyens de transport mécaniques. L'effort, le coût et le temps de déplacement ont été considérablement réduits. D'une vitesse moyenne de circulation de l'ordre de 4 km/h à pied, portée à peine à 10 km/h par les chevaux et les diligences au début du XIXe siècle, on est passé à des vitesses de dix à cent fois supérieures aujourd'hui. Ce processus a été appelé « convergence de l'espace-temps » (Janelle, 1969), ou « contraction de l'espace-temps » parce que tout se passe comme si les distances physiques entre les lieux se réduisaient au cours du temps, comme si les lieux se rapprochaient et convergeaient les uns vers les autres.* » (Pumain 1999).

Partant, il existe deux façons d'appréhender la réduction du nombre de centres en France. Soit on considère que la mise à jour des armatures est accomplie en 2020, soit on considère qu'elle ne l'est pas et que le processus continuera dans les prochaines décennies, voire qu'il s'accentuera, notamment à l'appui des technologies numériques. A ces enjeux généraux, s'ajoute une caractéristique démographique dans la région Bourgogne-Franche-Comté qui aggrave le tableau : la perte de population à l'entrée des années 2020. Il est proposé de conduire un exercice de prospective visant à évaluer la fourchette de centres qu'il resterait en Bourgogne-Franche-Comté en 2050. Cette estimation se fonde à la fois sur la mesure des dynamiques de concentration qui se sont opérées entre 1980 et 2017 et qui pourraient se prolonger, sur l'évolution démographique de la région et

notamment sur l'entrée dans un cycle long d'érosion démographique en 2015 et enfin sur la prise en compte des fragilités particulières des centres de Bourgogne-Franche-Comté qui peuvent alourdir le bilan des années à venir.

Figure 25 : Quelle évolution pour le nombre de centres en Bourgogne-Franche-Comté ?

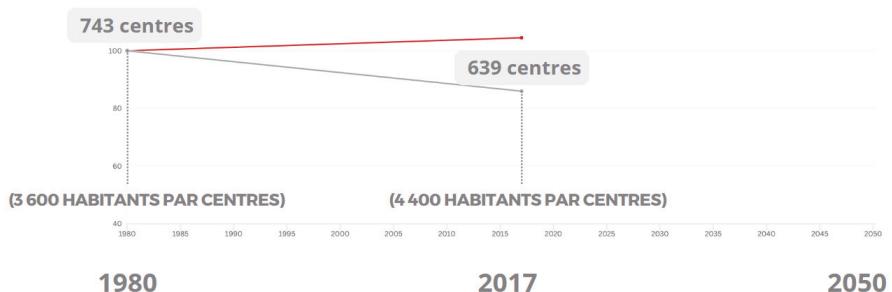


A population constante, le nombre de centres s'est érodé en France à un rythme qui varie de 9,8% à 35%, suivant les régions.

L'évolution du nombre de centres en Bourgogne-Franche-Comté entre 1980 et 2017 est le résultat d'une articulation entre l'augmentation de la population d'un côté et la baisse du nombre de centres par habitants de l'autre. Sans évolution du nombre d'habitants, la région perdrat 17,7% de ses centres du seul fait de l'augmentation du nombre d'habitants par centre. La population régionale est passée de 3 600 habitants par centre en 1980 à 4 400 en 2017. La croissance démographique de la région s'élève à 4,5% sur la période et elle vient réduire de 4,5% l'érosion structurelle des centres pour porter la baisse à 14%. En base 100 pour 1980, le nombre de centres qui serait de 82,3 en 2017 passe à 86 du fait de la croissance démographique. Evidemment, si le nombre d'habitants par centre était resté stable sur la période, le nombre de centre aurait augmenté de 4,5%, comme celui de la population.

Figure 26 : L'évolution du nombre de centres dans la région Bourgogne-Franche-Comté entre 1980 et 2017 sous l'effet croisé des croissances démographiques et de la baisse du nombre de centres par habitants.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017 et Insee RP.



La baisse du nombre de centres par habitants dans les différentes régions de France métropolitaine n'est pas homogène. Il est en moyenne de 22,2% sur la période de 37 ans, mais il varie de -9,8% en Ile de-France à -35% dans la région Pays de la Loire. Dans cette région, il faut au minimum une croissance de 35% de la population pour conserver le nombre de centres.

Figure 27 : Evolution du nombre de centres dans les régions de France métropolitaine entre 1980 et 2017 sous l'effet croisé des croissances démographiques et de la baisse du nombre de centres par habitant.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017 et Insee RP.

	Nombre d'habitants pour 1 centre 1980	Nombre de centres 2017	Nombre de centres 2017 si pop 1980	Évolution 1980 - 2017 du nombre de centres à population constante	Taux de croissance démographique sur la période	Évolution du nombre de centres
Ile-de-France	16 040	17 791	566	-9,8%	21,9%	9,9%
Centre-Val-de-Loire	3 180	4 573	495	-30,5%	13,7%	-20,9%
Bourgogne-Franche-Comté	3 607	4 384	611	-17,7%	4,5%	-14,0%
Normandie	4 544	5 546	542	-18,1%	10,6%	-9,4%
Hauts-de-France	5 398	6 152	922	-12,3%	5,7%	-7,2%
Grand-Est	4 449	5 233	1000	-15,0%	6,3%	-9,6%
Pays de la Loire	3 791	5 851	501	-35,2%	30,8%	-15,3%
Bretagne	3 331	4 660	581	-28,5%	24,6%	-10,9%
Nouvelle Aquitaine	3 195	4 473	1109	-28,6%	21,6%	-13,1%
Occitanie	3 540	4 841	878	-26,9%	40,5%	2,7%
Auvergne-Rhône-Alpes	4 316	5 159	1231	-16,3%	27,3%	6,5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 125	9 495	418	-14,4%	28,6%	10,0%
Corse	3 002	3 997	60	-24,9%	43,1%	7,5%
France	4 595	5 910	8825	-22,2%	21,0%	-5,9%

Combien d'habitants en 2050 ?

L'ajustement du nombre de centres de la région aux dynamiques démographiques dépend de deux indicateurs : l'évolution de la population en BFC sur la période 2017 – 2050 et l'évolution du nombre de centres par habitants. L'évolution de la population dans la région a fait l'objet de travaux de la part de l'Insee dans le modèle OMPHALE (2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6658362>). Le scénario médian prévoit un rythme de réduction de la population de 0,27% par an entre 2018 et 2050. Cela produirait une perte de population de l'ordre de 227 000 personnes dans la région.

Figure 28 : Taux de croissance annuels moyens régionaux de la population entre 1995 et 2070.

Source Insee OMPHALE. 2022.

Région	Observé	Scénario central			Scénario population haute	Scénario population basse
		1995-2018	2018-2050	2050-2070	2018-2070	
Occitanie	0,98	0,37	0,06	0,25	0,52	-0,04
Pays de la Loire	0,80	0,33	0,01	0,21	0,49	-0,09
Corse	1,18	0,30	-0,02	0,18	0,41	-0,07
Bretagne	0,70	0,27	-0,02	0,16	0,43	-0,14
Auvergne-Rhône-Alpes	0,68	0,25	-0,01	0,15	0,44	-0,17
Nouvelle-Aquitaine	0,62	0,23	-0,03	0,13	0,42	-0,18
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0,60	0,11	-0,05	0,05	0,29	-0,22
Île-de-France ¹	0,51	0,08	-0,10	0,01	0,28	-0,28
Centre-Val de Loire	0,27	-0,09	-0,18	-0,13	0,14	-0,41
Hauts-de-France	0,13	-0,16	-0,27	-0,20	0,07	-0,5
Grand Est	0,16	-0,22	-0,37	-0,28	0,01	-0,61
Bourgogne-Franche-Comté	0,13	-0,27	-0,32	-0,29	0,01	-0,62
Normandie	0,20	-0,25	-0,35	-0,29	0,01	-0,61
Ensemble des DOM ¹	nd	0,44	0,59	0,50	1,03	-0,06

DOM : département d'outre-mer ; nd : non disponible.

1 Les directions régionales de l'Insee Île-de-France et Réunion-Mayotte publient également des scénarios tendanciels pour prolonger les tendances passées spécifiques à leur territoire.

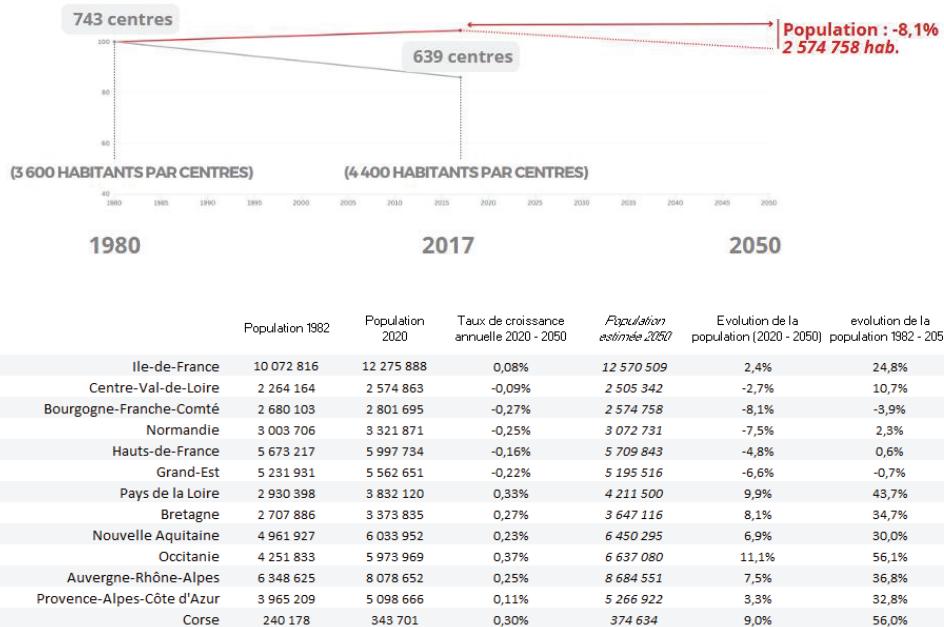
Lecture : entre 1995 et 2018, la population dans les Hauts-de-France a augmenté de 0,13 % en moyenne par an. Entre 2050 et 2070, selon le scénario central, elle diminuerait de 0,27 % en moyenne par an.

Source : Insee, *recensements de la population de 1995 à 2018, projections démographiques Omphale 2018-2070*.

Décliné à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté, le scénario central d'évolution de la population à 2050 prévoit une population à 2 574 758 habitants, soit, par rapport à la population de 1982 (2 680 103), une baisse de 3,9% et de 8,1% par rapport à 2017-20. Reporté sur le schéma en base 100, le niveau de la population qui était de 100 en 1982 et de 104,5 en 2017, serait de 96,1 en 2050. Cela signifie que même si le nombre d'habitants par centres est stabilisé à son niveau de 2017, il y aurait moins de centres dans la région en 2050 qu'en 2017 (-3,9%).

Figure 29 : Dynamique démographique estimée pour la Bourgogne-Franche-Comté

Source Insee OMPHALE 2020.



Combien d'habitants en moyenne pour chaque centre dans chaque région ?

Scénario favorable : 4 400 habitants par centre en 2050

Ce scénario met en scène l'hypothèse d'un épuisement de l'adaptation des réseaux de centres aux conditions matérielles de la vie contemporaine. Dans ce scénario, le nombre moyen d'habitants en Bourgogne-Franche-Comté pour un centre se stabilise à son niveau de 2017, c'est-à-dire à 4 383 habitants par centre en moyenne. Ce scénario implique que la dynamique de déclassement des centres soit bloquée (un centre de niveau 3 reste à son niveau), entre autres parce que les services qui y sont présents restent globalement les mêmes. En d'autres termes, ce scénario repose sur la condition que ses services présents dans les centres de la région n'en disparaissent pas et que les usagers de ces services ne changent pas leurs habitudes au bénéfice d'un plus grand centre, plus éloigné. Dans un exercice de prospective, ce scénario est possible si le coût des trajets augmente significativement. D'autres leviers existent. Par exemple, le vieillissement des actifs des milieux périurbains peut les rendre plus enclins à mobiliser les services de proximité. Mais il ne suffit pas de faire peser de nouvelles contraintes sur les trajets pour que survienne le changement en ignorant qu'une partie de ces trajets sont contraints (gilets jaunes). Il faut aussi stopper les dynamiques de concentration métropolitaines des emplois et d'une partie des équipements, particulièrement ceux que la déprise démographique dans certaines zones va

fragiliser (hôpitaux, lycées). Il semble difficile de juguler la concurrence exercée sur les centralités par les services en ligne et le développement d'une offre réticulaire (hors les centres). Enfin, ce scénario impliquerait de renverser la dynamique de dispersion démographique et passerait par une restauration du poids démographique des centralités, c'est-à-dire revenir au poids démographique des pôles dans leur bassin en 2000 par exemple. Cela suppose de réviser très sérieusement la localisation des nouveaux logements à l'échelle des bassins. Alors les pôles actuels se renforceraient sur le plan démographique au regard de leur bassin. La part de la population du bassin qui accède sans trajets aux services qui y sont rendus augmente et sécurise la viabilité des pôles, particulièrement dans les espaces ruraux.

Dans ce scénario, le nombre moyen d'habitants par centre resterait constant autour de son niveau de 2017. C'est une hypothèse qu'il serait possible de suivre année après année, en actualisant les données ANCT – CESAER.

Scénario de continuité

L'hypothèse d'un prolongement des dynamiques de réduction du nombre de centres par habitants s'appuie sur la dimension structurelle de l'ajustement des armatures locales et en particulier des armatures du monde rural aux conditions contemporaines. Le fait de se loger, se soigner, travailler ne s'accomplit plus dans la géographie définie par des trajets réalisés à pied et concentrés dans un pôle local. L'accomplissement de ces besoins sociaux s'effectue d'abord plus loin et souvent dans des géographies réticulaires, moins concentrées, rendant les mêmes services qu'avant mais sur des géographies éclatées localement (Hilal 2020) ou métropolisées. Loin d'être épuisé, le phénomène trouve de nouveaux relais dans le développement des services en ligne. Par ailleurs, la multiplication des commerces ambulants et des armoires de distributions (Madry) sont des phénomènes récents qui risquent de prolonger la dynamique de désusage des centres ruraux, concurrencés en somme par le numérique, autant que par des organisations réticulaires (commerce à la ferme) et la métropolisation. A cette dynamique s'ajoute des pertes de populations qui viennent s'ajouter à la fragilisation des services. Les dynamiques démographiques dans certaines zones font peser un risque réel de dépression de l'offre de services dans certains pôles (hôpital, lycée...). Enfin, la dépolarisation démographique, c'est-à-dire la perte du poids démographique des populations des centres dans leurs bassins, continue à fragiliser la possibilité de centres résilients à l'érosion démographique. Dans ce scénario, l'ajustement des armatures, c'est à dire la baisse du nombre de petits centres et de centres intermédiaires pour s'ajuster aux normes de la vie contemporaine se prolonge. Certes, la Bourgogne-Franche-Comté reste une région à part, du fait de sa faible densité. Elle possède beaucoup de centres au regard de sa population, mais en 2050, elle en possèderait moins qu'en 2017.

Dans ce scénario, la baisse du nombre de centre à population constante, se poursuivrait au même rythme. Par exemple, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre moyen d'habitants de la région pour chaque centre présent est passé de

3 607 habitants en 1980 à 4 384 en 2017 (données démographique 2020), ce qui représente un rythme de croissance du nombre d'habitants par centre de 0,58% par an. En prolongeant cette dynamique dans les mêmes proportions jusqu'en 2050, il faudrait 5 227 habitants pour qu'un centre existe en région Bourgogne-Franche-Comté en 2050, ce qui resterait très inférieur aux moyennes nationales.

Scénario plus sombre : 6 000 habitants par centre en 2050

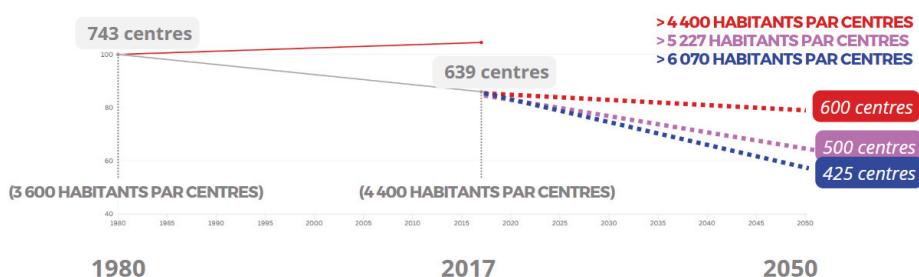
Dans ce scénario, l'ajustement du nombre de centres aux conditions matérielles des déplacements contemporains et à la concentration des équipements se poursuit et s'accélère en direction des plus grandes villes de la région. Il dépasse celui qu'il a connu durant la période 1980 – 2017. Le commerce et les services numériques, ambulants et dispersés se multiplient. Dans certaines zones, ils font disparaître peu à peu l'essence même de la notion de centralité, c'est-à-dire le regroupement physique d'un panel d'équipements qui créent un lieu collectif. La forme traditionnelle des centralités (hiérarchisées, concentrées au centre, diversifiées dans leur offre) se dilue au profit de modèles qui existent dans les pays récemment urbanisés (Etats Unis, Amérique du Sud) : moins de centres, plus importants et plus éloignés les uns des autres.

Dans ce scénario, la baisse du nombre de centres à population constante, s'accélère au point d'exercer son influence deux fois plus vite qu'entre la période 1980 – 2017. Le nombre d'habitants dans la région pour chaque centre en moyenne passe de 4 384 en 2017 à 6 000 personnes environ. Cela correspondrait aux critères des Hauts de France ou des Pays de la Loire en 2017.

Synthèse : entre 425 et 600 centres en 2050.

Figure 30 : Estimation du nombre de centres dans les régions en 2050 sur la base des 3 scénarios.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017 et Insee RP.



	Scénario		
	<i>favorable</i>	<i>continuité</i>	<i>Sombre</i>
Ile-de-France	707	676	591
Centre-Val-de-Loire	548	375	307
Bourgogne-Franche-Comté	587	472	424
Normandie	554	463	398
Hauts-de-France	928	825	743
Grand-Est	993	901	755
Pays de la Loire	720	509	366
Bretagne	783	606	457
Nouvelle Aquitaine	1442	1063	842
Occitanie	1371	1033	828
Auvergne-Rhône-Alpes	1683	1506	1248
Provence-Alpes-Côte d'Azur	555	506	427
Corse	94	76	59

7. Identifier les centres qui peuvent devenir les cibles prioritaires de l'action publique.

La proposition de carte de synthèse de ces travaux consiste à croiser un critère d'enjeu, définissant l'importance relative de chaque centre pour les populations locales, et un critère de fragilité désignant le risque de déclassement dans les décennies à venir.

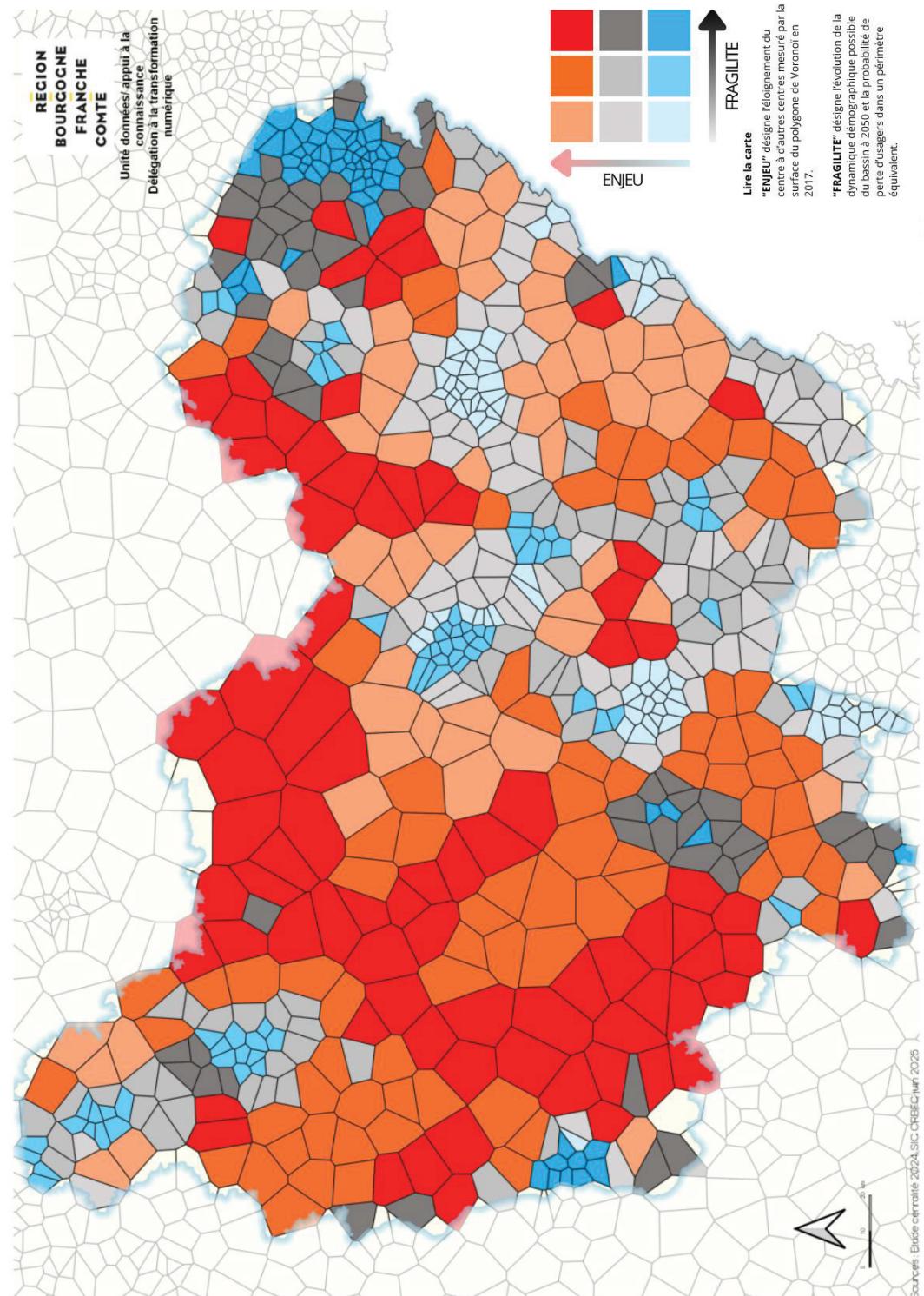
Le niveau d'enjeu est caractérisé par l'éloignement d'un centre par rapport aux autres centres. Dans le cas où un centre est très éloigné des autres, la perte de services et son déclassement accélérerait l'éloignement des populations locales au centre le plus proche dans des proportions qui seraient plus importantes que n'importe où ailleurs. La dynamique d'agrandissement des aires de rayonnement des centres ruraux serait accélérée. Ce sont ces centres éloignés des autres qu'il convient de défendre pour limiter les risques d'éloignement critiques dans les bassins les plus ruraux. L'indicateur de référence est constitué par la surface des polygones de Voronoï en 2017. Plus la surface est importante, plus le centre est isolé. Les 639 polygones sont répartis en 3 groupes constitués de 213 polygones chacun et classés selon la surface du polygone. L'enjeu d'isolement est considéré comme faible dans le premier groupe (couleur bleu), moyen dans le deuxième groupe (couleur grise) et fort dans le troisième groupe (couleur rouge).

Le niveau de fragilité est mesuré à partir de la dynamique démographique à venir dans le bassin. Elle exprime une perte de clients potentiels qui vient s'ajouter à l'allongement des distances parcourues et à la dématérialisation des usages. Elle est constituée par l'évaluation de la dynamique démographique du territoire (à l'EPCI) à l'horizon 2050. Cette donnée a été calculée par le Conseil régional à l'échelle des EPCI de BFC à partir des données OMPHALE de l'Insee, sur un scénario central. Les 639 polygones sont répartis en 3 groupes constitués de 213 polygones chacun autour d'un centre et classés selon la dynamique évaluée dans leur EPCI. L'enjeu d'affaiblissement est considéré comme faible dans le premier groupe (couleur claire), moyen dans le deuxième groupe et fort dans le troisième groupe (couleur foncée).

Cette double entrée permet d'identifier les 71 polygones de Voronoï construits autour d'un centre classé, qui sont à la fois les plus importants en terme de surface pour les habitants (isolés) et les plus fragiles au regard des dynamiques démographiques qui peuvent survenir dans le scénario central du modèle OMPHALE, décliné à l'EPCI.

Figure 31 : Centres fragiles et à enjeu en Bourgogne-Franche-Comté

Source ANCT-CESAER 2020. Traitement Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 2025.



Conclusion

L'érosion des centres ruraux est engagée depuis plusieurs dizaines d'années et l'analyse sur les temps longs permet d'en mesurer les effets aujourd'hui. Elle a pris, dans notre région, les allures et le rythme d'une lame de fond qui n'est pas spectaculaire d'une année à l'autre, mais qui a des effets significatifs si on l'observe sur les temps longs. Le nombre de centres dans le monde rural a baissé de près de 30% en 37 ans. L'action publique qui se donnerait pour ambition de conserver toutes les centralités héritées de l'histoire semble vouée à l'échec quand elle appréhende les bassins ruraux. Le divorce entre les centres historiques de ces bassins et les fonctions de centralités qui se fragmentent, relève d'une mécanique qu'il sera difficile d'enrayer.

Cette évolution ne fait pas que des perdants. Il existe des ruraux connectés et mobiles qui tirent profit d'un cadre de vie de qualité et d'un accès à une gamme de services sans précédent pour une population rurale. Pour l'abonné à Netflix ou Amazon, consommateur des armoires à pain et de vente à la ferme, client des coiffeurs à domicile, télétravailleur et adepte de l'école à la maison, le remembrement des centres n'est pas vraiment un problème, pourvu qu'il possède une voiture, des casiers à colis et une bonne connexion à internet. C'est même une opportunité. Pour lui, la vie rurale n'est pas polarisée sur un seul lieu comme avant. Il n'est isolé de rien. Elle est moins inconfortable que celle des générations précédentes qui passaient systématiquement par le bourg pour accéder à son compte bancaire, acheter le moindre objet de consommation courante ou voir un film. Il jouit en réalité d'une facilité d'accès aux services, à la consommation, au travail, à ses amis, à la connaissance et aux divertissements qui est sans équivalents dans l'histoire du monde rural.

Mais cette mutation a aussi d'autres conséquences sociales (avec des pans de populations laissées pour compte), écologiques (avec des coûts carbone qui augmentent) voire politique (avec le sentiment de l'abandon d'un totem pour les populations). L'approche patrimoniale cherche à geler le schéma des centres en les conservant tous, sans produire de sélection. Elle s'exprime dans l'immense majorité des SCOT de Bourgogne-Franche-Comté, notamment dans le rural qui est le plus exposé à l'érosion. Le problème, c'est que ce propos consensuel entendu depuis plus de 20 ans, n'a pas empêché le déclassement de nombreux centres locaux en communes résidentielles et la régression de rang de près d'un centre intermédiaire sur trois.

Le prendre en compte, c'est-à-dire estimer la difficulté posée par les vents contraires, c'est faire le premier pas vers une planification locale et une défense des centralités sans doute plus modeste dans les objectifs de conservation, et certainement plus difficile à définir, mais plus ambitieuse dans sa capacité à maîtriser le remembrement en cours. Le risque auquel est aujourd'hui confrontée l'ambition exclusivement patrimoniale des pouvoirs locaux, c'est de réduire l'action publique à un processus de formulation de propos consensuels

(« défendre les centralités rurales ») qui pèserait insuffisamment sur la réalité. L'enjeu se porte aujourd'hui sur le terrain de la « virtu », c'est-à-dire de la capacité à peser sur le destin contre la (mauvaise) « fortune ». La politique pour les centres affronte un défi qui ne peut plus être éludé : peser sur le réel. Il ne suffira plus de tenir un propos patrimonial et consensuel. Il faudra demain embrasser le diagnostic d'un remembrement structurel et ajuster ses ambitions au champ des possibles.

A cet enjeu général s'ajoute une question tactique. Ce ne sont pas seulement les plus petits centres qui souffrent en Bourgogne-Franche-Comté, comme dans la plupart des autres régions, mais les centres intermédiaires et structurants. En d'autres termes, ce sont les « villes moyennes » de la région qui subissent plus qu'ailleurs la fragmentation des fonctions de centralité et qui se déclassent rapidement. Elles constituent le cœur de cible d'une politique de maintien, y compris hors du monde rural. Certaines des caractéristiques qui déterminent la baisse du nombre de ces centres moyens sont connues et peuvent faire l'objet de politiques ciblées : le maintien d'équipements publics et l'orientation d'arbitrages qu'il faudra faire d'ici 2050 (équipements de santé, lycées, etc). Par ailleurs, certaines caractéristiques aggravantes de l'affaiblissement des pôles peuvent être appréhendées avec la volonté de peser sur le réel. C'est le cas de l'émettement démographique particulièrement grave dans les villes moyennes dont il conviendrait d'inverser la tendance pour rapprocher les habitants des services encore disponibles. Le vieillissement de la population s'y prête (Paumel 2023) à condition de canaliser sérieusement la production de logements dans ces secteurs, tant en termes de localisation (les pôles), que de types de logements construits ou rénovés (adaptés au vieillissement). Une profonde réflexion sur les enjeux d'une politique sélective de production / rénovation de logement dans les centres moyens et pour les personnes les plus âgées doit être conduite.

La dernière piste invite à cibler les centres particulièrement stratégiques dont le déclassement produirait plus de conséquences sur les populations locales qu'ailleurs. Il s'agirait alors de décloisonner les politiques pour les harmoniser autour d'un plan commun de sauvegarde des services publics, des commerces, de concentration des logements, de développement des aménités, d'organisation des transports, de résorption des friches, etc. Une revisite des principes de la planification régionale, par une approche globale des équilibres régionaux entre les différents centres, soucieuse de quadriller le territoire avec un tissu qui se donnerait pour ambition de maîtriser les déséquilibres les plus flagrants, doit être étudiée. Elle passerait par une coordination plus affirmée des politiques sectorielles autour d'un schéma commun qui désignerait les centres ruraux à renforcer pour 2050.

Annexe

Figure 32 : carte des trajectoires des Centres de Bourgogne-Franche-Comté entre 1980 (modélisé) et 2017 (observé).

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017 et Insee RP.

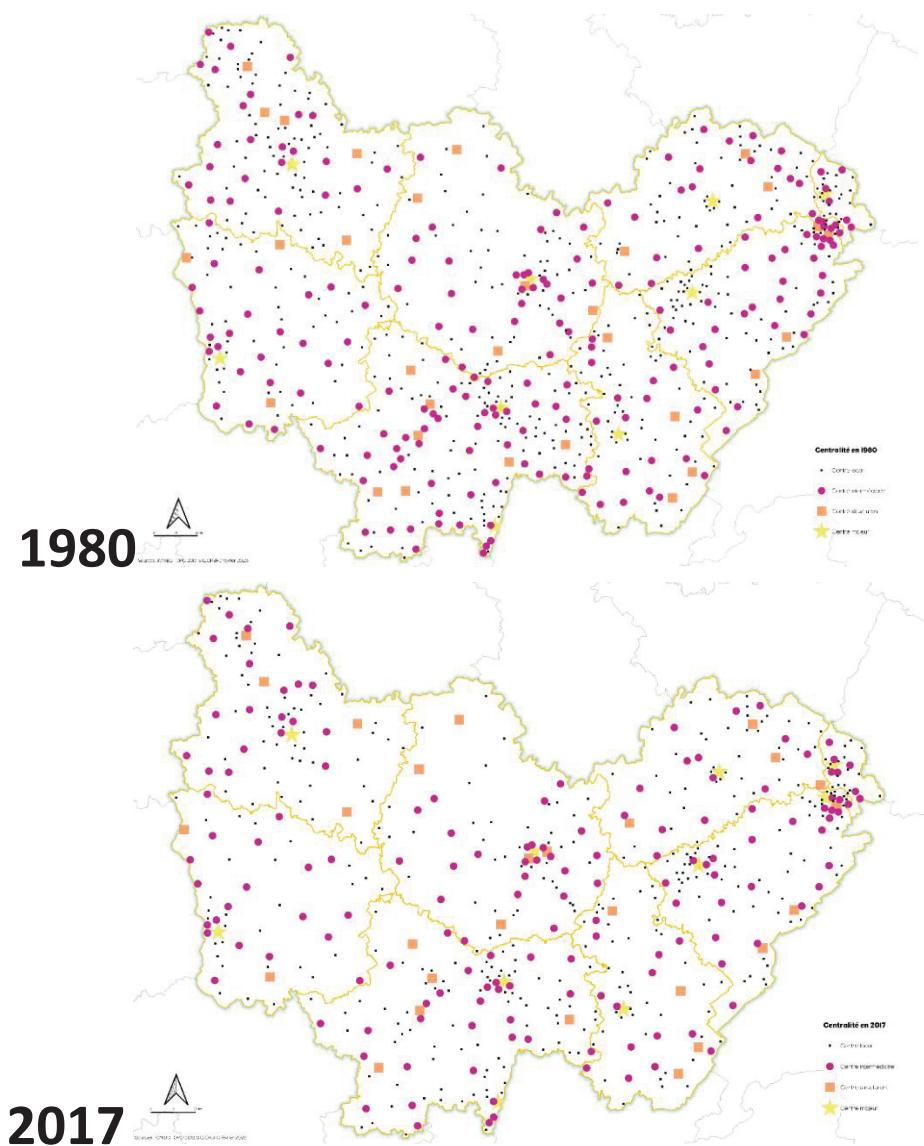
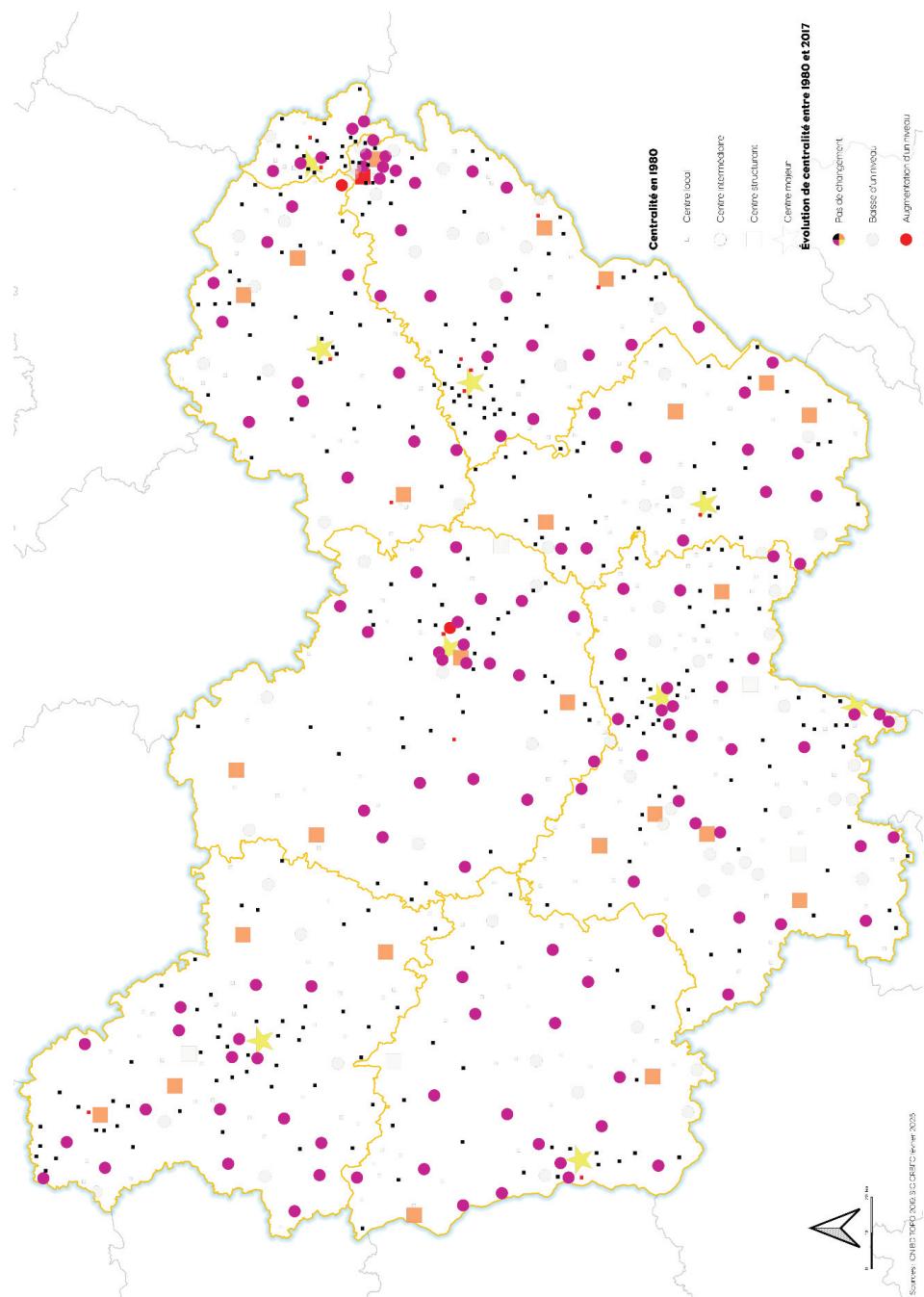


Figure 33 : Evolution des classements de centres entre 1980 et 2017.

Source CESAER – INRAE pour l'ANCT 2020. Données 2017 et Insee RP.



Bibliographie.

- Bouba-Olga Olivier, 2024. *Habitabilité territoriale : comment concilier bien-être de tous et respect des limites planétaires ?* Fondation Jean Jaurès. 12/04/2024
- Brenettot Arnaud 2025. *La fin de l'aménagement du territoire : du lent renoncement à l'impérieux renouveau.* Fondation Jean Jaurès. 2025.
- Brenner Neil, 2004. *New state spaces: Urban governance and the rescaling of statehood*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- Bretagnolle Anne, « *De la théorie à la carte : histoire des représentations géographiques de l'espace-temps* », et « *Les villes dans l'espace-temps : vitesse des communications et structuration des territoires* », in Volvey (dir.), *Echelles et temporalités*. Paris, Editions Atlande, Collection Clefs Concours, Géographie Thématique 2005.
- Brunet Roger 2017. « *Chapitre 5. Distance, attraction et lois dans l'espace* », in Brunet (dir.) *Le déchiffrement du Monde. Théorie et pratique de la géographie*, Belin, p. 193-226. 2024.
- Courcelle T., Fijalkow Y., Taulelle F. (dir), *Egalité, accessibilité, solidarité : les renoncements de l'Etat*, éd. Le bord de l'eau, 2024.
- Ducastel Antoine, Bédu Nicolas, Delage Aurélie, Lectard Pauline, Razafimahefa Lala, Rousseau Max, Sanchez-Robles Alvaro (2024). *Transition écologique et justice spatiale. Une analyse par les financements publics dans la région Occitanie.* Revue d'Économie Régionale & Urbaine. 2024. N°2.
- Epstein Renaud, 2005. *Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires.* Esprit, vol. 319, n°1, 2005, pp. 96-111.
- Gaschet, Frédéric et Lacour, Claude, 2002, « [Métropolisation, centre et centralité](#) », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, février, 1, p. 49–72.
- Janelle Donald, “*Central place development in a time-space framework*”, The Professional Geographer, vol. 20. 1968.
- Lebrun Nicolas, *Appréhender la centralité marchande : les modes de centralité.* Bulletin de la Société Géographique de Liège, n°81, PP. 57-74. 2023
- Monnet Jérôme 2000, *Les dimensions symboliques de la centralité*, Cahiers de géographie du Québec Volume 44, numéro 123, 2000, p. 399–418
- Madry Pascal, 2025. *En finir avec les idées fausses sur le commerce.* Editions de l'Atelier, 228p.
- Mouate, Olivier. *Vers une meilleure compréhension du concept d'amérité culturelle dans le contexte urbain*, Revue d'Économie Régionale & Urbaine, vol. n° 3, juin 2019, p. 517-538.
- Moriconi-Ebrard François. *L'urbanisation du monde de 1950 à 1990 d'après une définition harmonisée des agglomérations urbaines.* Thèse de Doctorat. Paris 1. 1993
- Paumel Anton 2023, *Les bourgs ruraux face au vieillissement de la population : des stratégies d'attractivité résidentielle en décalage avec les dynamiques démographiques et migratoires ?* Espace Populations et Société. 2023.
- Pumain Denise. *La dynamique des villes.* Paris, Ed. Economica. 1982
- Pumain Denise, Bretagnolle Anne, Degorge-Lavagne Mélina. *La ville et la croissance urbaine dans l'espace-temps.* M@ppemonde, 1999, 3, pp.38-42.

PUBLICATIONS

DE LA DIRECTION DE LA PROSPECTIVE ET DES DÉMARCHE PARTENARIALES,
DU CONSEIL RÉGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

"LES NOUVELLES DONNES TERRITORIALES" / ETUDES



"LES NOUVELLES DONNES TERRITORIALES" / ATLAS



"LES CAHIERS DU SRADDET"

UNE COLLECTION POUR AGIR À L'AUNE DES NOUVEAUX ENJEUX.



COMMANDEZ VOTRE EXEMPLAIRE À :
serviceprospective@bourgognefranche.comte.fr